



# 40 ANS D'AVANCEES...

du 15 au 19 novembre 2010

# DE L'INSA A POLYTECH LILLE



L'édition de cet ouvrage retraçant une partie importante de l'histoire de Polytech-Lille constitue un évènement important de la vie de l'Ecole. Comprendre l'évolution de l'E.U.D.I.L., de l'I.A.A.L., de l'I.E.S.P, la création de l'Ecole Polytechnique Universitaire et du réseau Polytech nous permet de mieux appréhender la situation actuelle et nous donne des éléments pour faire des propositions constructives sur le devenir des formations d'ingénieurs au sein des universités.

Au nom des personnels de l'école, je remercie très chaleureusement Jean-Michel Duthilleul pour avoir accepté de porter ce projet et de l'avoir mené à bien pour la cérémonie des 40 ans.

Mes sincères remerciements sont également adressés aux collègues, trop nombreux pour être tous cités, qui ont apporté leur contribution par la mise à disposition de documents ou par leurs témoignages.

Cet ouvrage est également une occasion pour rendre hommage à nos collègues qui nous ont malheureusement quitté, et en particulier deux anciens directeurs de l'E.U.D.I.L: Monsieur Gérard Journal et Monsieur Pierre Legrand qui se sont considérablement investis dans le développement et le rayonnement de l'école.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture passionnante et enrichissante.

Jean-Christophe Camart  
Novembre 2010

# De l'I.N.S.A à Polytech'Lille

## Sommaire

Préface	page 2
1- l'I.N.S.A. de Lille	page 5
2- Création du département des Sciences Appliquées.	page 8
3- Démarrage aux Sciences Appliquées	page 14
4- Création de l'Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille	page 28
5- 1979 : 10 ans, premiers développements	page 34
6- 1989 : 20 ans, encore du nouveau	page 37
7- Polytech-Lille	page 40
8- 40 ans	page 43
9- Quelques témoignages	page 44
Conclusion et Bibliographie	page 48
Annexe	
1- Les directeurs de l'Ecole	page 49
2- Les départements et les directeurs successifs	page 50
3- Les personnels en 1969	page 53
4- Les personnels en 1973	page 54
5- Les personnels en 1977	page 56
6- Les personnels en 1984	page 57
7- Diplôme d'ingénieur E.U.D.I.L.	page 58

# Préface

## **Professeur Jean-Pierre Beaufile (E.U.D.I.L. 1969-1974)**

Avant toute chose, nous devons remercier Jean-Michel Duthilleul d'avoir rédigé cette histoire de la création de l'E.U.D.I.L. Notre reconnaissance va aussi à tous ceux qui, à sa demande, ont retrouvé dans les archives de nombreux documents : correspondances officielles, communiqués de presse, comptes rendus de réunions, photos. Jean-Michel a eu raison d'en reproduire quelques uns, ils donnent une base solide au trait le plus étonnant de cette histoire : l'incroyable rapidité de la mise en place de l'E.U.D.I.L. : en mars 1969, personne à Lille, sauf probablement le Recteur, n'en avait entendu parler, et six mois plus tard les enseignements débutaient dans trois filières de formation d'ingénieurs.

En réalité, la nécessité de développer de nouvelles formations d'ingénieurs dans le nord de la France était reconnue depuis plusieurs années. Jean-Michel mentionne quelques initiatives dans ce sens. Au début de 1969, les acteurs (direction des enseignements supérieurs, Recteur, instances universitaires et patronales) sont toujours les mêmes, mais ils semblent soudain saisis par un sentiment d'urgence auquel, évidemment, les événements de mai 68 ne sont pas étrangers.

Je ne pense pas que cette mutation ait puisé sa force dans quelque idéologie. C'était toute la société française qui sentait que le monde bouge et qu'à tous les niveaux il est urgent de mieux répondre aux attentes de la société. Je n'ai pas le souvenir que quiconque, dans l'E.U.D.I.L. naissante, ait éprouvé le besoin de discourir sur ces sujets : on avait des choses à faire, on les a faites. Dans l'exercice de mes fonctions de chargé de mission, il me semble que j'ai été témoin bien plus que moteur : ce n'est pas en tirant sur l'herbe qu'on la fait pousser.

Je suis profondément reconnaissant à tous ceux qui m'ont engagé et accompagné dans cette voie. Quarante ans plus tard quelques uns d'entre eux ne sont plus là pour partager ces souvenirs et la chaleur humaine qui s'en dégage, mais leur mémoire nous est précieuse.

-----oOoOoOoOoOoOoOo-----

## **Professeur Francis LOUAGE (E.U.D.I.L. 1969-2000)**

Pour fêter les quarante ans de l'Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille (Polytech'Lille), Jean Michel Duthilleul a réalisé un travail exceptionnel d'une part en interviewant la plupart des collègues qui ont « vécu » ces années et d'autre part en retrouvant beaucoup de documents officiels significatifs.

Il faut le féliciter et le remercier vivement d'avoir « écrit cette histoire » qui pourra probablement être corrigée ou complétée par la suite. C'est peut être un des objectifs de ce premier travail.

Ayant personnellement vécu les 14 premières années, j'ai eu beaucoup de satisfactions à me remémorer cette période extraordinaire de démarrage et aussi beaucoup de plaisir à constater ce qu'est devenue notre « création » en relativement peu de temps ainsi que la réputation qu'elle a acquise maintenant.

Les bases de départ ont été exceptionnelles et je voudrais en rappeler celles qui me sont apparues comme essentielles.

- les domaines de formation ont été définis en étroite collaboration avec les milieux professionnels. Ce qui a permis de faciliter l'insertion des nouveaux diplômés puisque les secteurs étaient déficitaires en cadres.
- l'affectation de plusieurs dizaines d'emplois : enseignants-chercheurs, techniciens, administratifs a permis de recruter de nombreux jeunes prêts à s'investir dans ces nouvelles formations.
- les liens forts avec les différents départements de l'université ont permis soit des échanges d'enseignants, soit l'accès à certains enseignements (certificats ..) ou à des travaux pratiques.
- la mise à disposition d'un bâtiment de 8000 m<sup>2</sup>, bien que totalement inadapté à l'origine, a donné une véritable autonomie pour installer salles de cours, de travaux pratiques, bureaux...
- une dotation d'équipement de plusieurs millions de francs, qui a bien sûr suscité quelques jalousies..., nous a donné la possibilité d'acquérir une bonne partie du matériel pédagogique nécessaire à la réalisation des enseignements technologiques....

Tout cela ne cachait pas l'ampleur de la tâche :

- définir en détail les programmes pédagogiques et l'enchaînement des cours, travaux dirigés, travaux pratiques ...
- les répartir entre les différents enseignants, après les avoir recrutés, mettre en place les emplois du temps ...Les arbitrages de toute nature n'ont pas toujours été simple à effectuer.
- il fallait aussi des élèves !!! On a bien rappelé dans le document la chronologie : en fait rien n'était encore sûr au mois de juin et il fallait bien sûr démarrer les cours début octobre. Je me souviendrais toujours de ce moment du début octobre où nous avons « attrapé » quelques étudiants qui passaient devant le bâtiment et de leur avoir dit « ne voudriez vous pas entrer à l'E.U.D.I.L. (ou plutôt au département des sciences appliquées) ? Pour l'instant on ne peut rien vous assurer mais il y a de fortes chances pour que dans 3 ans vous puissiez obtenir un diplôme d'ingénieur ! » Eh bien, nous avons trouvé une bonne douzaine de volontaires. Ce furent les « pionniers ». Y aurait-il encore aujourd'hui ce genre de volontaires ? (personnellement je le pense ...)
- après ces quelques pionniers ( recrutés sur leur courage et leur goût du risque) nous avons du mettre en place l'information, la « publicité » et les jurys de recrutement pour la prochaine promotion. Le nombre de dossiers augmentant d'année en année, des méthodes de tri informatique ont du être mises en place pour éviter de convoquer des milliers de candidats pour les entretiens.

- il faudrait aussi parler des nombreuses démarches auprès des entreprises, DRH, administrations (CNRS, Education Nationale ..., collectivités territoriales, ...) pour faire reconnaître le diplôme, le faire classer dans les catégories ...

Les anecdotes seraient bien nombreuses, les obstacles à franchir bien nombreux, mais ce n'est pas non plus l'endroit où il faut reprendre en détail ce qui fut presque une « épopée ».

Le seul message que je voudrais transmettre à ceux qui auront eu le courage de lire ces quelques pages est celui-ci : « que l'on puisse toujours trouver des collègues prêts à se lancer dans de nouvelles aventures pédagogiques en direction de jeunes qui eux aussi accepteraient de jouer le jeu afin de mettre en place des formations débouchant sur le marché du travail et facilitent la recherche d'emploi»

Un grand merci à tous mes collègues de l'époque qui se sont impliqués dans cette grande aventure et bravo à tous ces jeunes étudiants qui nous ont accompagnés dans le plongeon vers l'inconnu.

# 1 – I.N.S.A. de Lille

(d'après « la Cité Scientifique de Villeneuve d'Ascq » par André Lebrun - extrait des documents de l'A.S.A. – Association de Solidarité aux Anciens)

*« Née dans les années 1960(\*), un nouveau programme de type Institut pour Ingénieur avec une entrée avec le baccalauréat et sortie après quatre années voit le jour avec l'I.N.S.A. (Institut National des Sciences Appliquées). Le premier I.N.S.A est implanté à Lyon et d'autres comme Grenoble, Lille, Toulouse, Rennes doivent suivre.*

*A Lille de nombreuses réunions entre la Faculté des Sciences, l'Industrie, le Rectorat, les Chambres de commerce, le Patronat etc... permettent des échanges, sur la place des écoles d'ingénieur régionales, sur les écoles existantes, sur les relations avec la Faculté des Sciences, sur les écoles délivrant le titre d'ingénieur diplômé.*

*Une réunion du 13 octobre 1964 ne permet pas de dégager une formule satisfaisante pour tous, en partie pour l'Education Nationale et pour les forces économiques de l'époque.*

*La volonté du Recteur Guy Debeyre et une simple réunion en petit comité au rectorat de Lille avec un représentant du ministère et André Lebrun, permet d'établir un plan de financement de l'I.N.S.A. à partir du programme rédigé par M. le Professeur Jean Roig. Le Recteur souhaite la construction du programme dans sa totalité et sans modifications. Les financements sont programmés et une construction de l'I.N.S.A. sur un terrain réservé de la Cité Scientifique est effectuée rapidement.*

*Le programme I.N.S.A. réalisé, le problème qui reste à résoudre est celui d'un décret et d'un arrêté d'ouverture permettant de recruter des étudiants. ».*

*Ce décret n'arrivera jamais !!! et cela n'empêche pas de prévoir sa construction lors du projet d'implantation d'un campus scientifique à Villeneuve d'Ascq !!!*

(\*) ndlr (cf site WEB INSA de Lyon): 12 novembre 1957: Création de l'INSA de Lyon par le recteur Jean Capelle et le philosophe Gaston Berger et Juin 1961: Sortie de la première promotion d'ingénieurs diplômés de l'I.N.S.A. de Lyon, 285 au total.

Nous sommes en 1966, la Faculté des Sciences va bientôt déménager. La construction du campus est en bonne voie sur le territoire d'Annappes. Dans l'ensemble des bâtiments en construction à cette époque il est bien prévu d'accueillir un I.N.S.A. (Institut National des Sciences Appliquées). Sur cette photo (ci-dessous) de 1967 on peut y voir, au premier plan, le début de la construction de l'I.N.S.A. A cet instant le bâtiment le plus avancé (entouré) est celui qui, en définitive recevra l'**E.U.D.I.L.** !!



Mais l'I.N.S.A. ne viendra pas dans le Nord !!!, Mr Paul Rouzé, président de la commission enseignement-formation du C.I.S.E. (Comité Inter-professionnel Socio-Economique), dans sa conférence de presse du 28 novembre 1968, évoque le problème posé par la non venue de l'I.N.S.A. dans le Nord.

Il est ainsi rappelé que : « ... dès le 29 janvier 1968, lors d'une réunion tenue dans le bureau de Mr le Recteur Debeyre, en présence des représentants de la Direction des Enseignements Supérieurs du Ministère de l'Education nationale, il était décidé que l'I.N.S.A. abriterait, dès la rentrée scolaire 1968, l'Institut Industriel du Nord... Il est donc maintenant bien acquis que l'I.D.N. s'installe à l'INSA... »

Puis ce sont les événements de mai 1968, à la suite desquels, Edgar Faure, nouveau ministre de l'Education Nationale (M.E.N.) est chargé de proposer une vaste réforme de l'enseignement supérieur. En novembre 1968 il soumet au parlement une « loi d'orientation de l'enseignement supérieur ». Cette loi fut adoptée à la quasi unanimité. C'est dire l'importance nationale de ces fameux événements, qui à Lille n'ont pas eu le même caractère dramatique qu'à Paris et quelques autres grandes villes de France.

La première étape de l'application de la loi est la formation d'Universités. Auparavant, l'enseignement supérieur, à Lille comme ailleurs, était organisé en Facultés, avec à la tête un doyen assisté du Conseil de Faculté : Facultés des sciences, des lettres, du droit, de la médecine... placées sous l'autorité du Recteur, représentant du M.E.N. Désormais les Facultés vont disparaître, après la mise en place d'une nouvelle organisation en U.E.R.

(Unités d'Enseignement et de Recherche) elles-mêmes regroupées en Universités pluridisciplinaires placées directement sous l'autorité du M.E.N. Le Recteur restera néanmoins Grand Chancelier des Universités.

A Lille, le doyen de la Faculté des Sciences réagit très vite. La règle du jeu lui impose de trouver des partenaires non scientifiques. Sous l'impulsion de Michel Parreau, un partenariat avec les sciences-économiques (qui n'ont pas du tout envie de rester avec les juristes !) est vite trouvé. Le Recteur Guy Debeyre, dont le rôle à ce stade reste capital, entérine ces choix. D'autres unités nous rejoignent. C'est le cas de l'E.N.S.C.L. (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille) et de quelques I.U.T., mais c'est un rattachement formel, car ils ont un statut dérogatoire.

L'existence, encore virtuelle, de l'Université de Lille I est un gros atout pour la suite des opérations.

## 2 – Création du département des Sciences Appliquées

Dans le même temps Mr Paul Rouzé, dans sa conférence de presse du 28 novembre 1968, déjà évoquée plus haut, fait mention : « ...*en examinant la nature des formations données dans les Ecoles d'Ingénieurs de notre région la commission du C.I.S.E. a conclu qu'il y avait lieu de créer rapidement des formations correspondants aux 5 spécialisations suivantes :*

- *Informatique*
- *Génie Mécanique*
- *Mécanique des fluides (aéro et thermodynamique)*
- *Génie Electrique*
- *Génie civil et urbanisme*

*Et qu'il était apparu nécessaire d'offrir des possibilités de spécialisation pour les jeunes titulaires d'un D.U.T (Diplôme Universitaire de Technologie) ou d'un D.U.E.S. (Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques) ». Il est aussi mentionné : « ...Mais que faire dans les parties de bâtiments dont n'aura pas besoin l'I.D.N.... »*

En 1968 : Création de l'E.R.E.P. (Echelon Régional de l'Education Professionnelle) dont le groupe de travail sur l'enseignement supérieur, confié à Paul Rouzé, a permis de multiplier les contacts, à tous niveaux, entre enseignants et professionnels. C'est grâce à ce groupe que, pour la première fois, des directeurs d'Ecoles d'ingénieurs publiques ou privées et des responsables des Facultés de l'époque purent s'asseoir autour de la même table.

Dans sa réunion du 24 janvier 1969 l'E.R.E.P. crée des groupes de travail avec les responsables suivants :

- |                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| - Informatique             | Mr le Professeur Bacchus              |
| - Génie Mécanique          | le Père Bureau, recteur de l'I.C.A.M. |
| - Mécanique des fluides    | Mr le Professeur Gontier              |
| - Génie Electrique         | Mr le Professeur Lebrun               |
| - Génie civil et urbanisme | Mr Paul Rouzé                         |
| - Automatismes             | Mr le Professeur Vidal                |

Parallèlement le ministre demande au directeur général des enseignements supérieurs de préparer la création de formations d'ingénieurs au sein des Universités pour rééquilibrer le système universitaire par rapport au système des grandes écoles. L'enjeu est considérable. La réputation des enseignements supérieurs autres que les Ecoles d'ingénieurs et les I.U.T. n'est pas bonne. « On leur reproche de semer la pagaille et d'être coupés des vrais problèmes de la société. » Il s'agit de corriger cette image. Le directeur général des enseignements supérieurs est un littéraire, il confie le dossier à son adjoint, André Casadevall, chimiste de la faculté de Montpellier. Celui-ci décide de créer des formations d'ingénieurs à Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier et Paris et désigne dans ce but des chargés de mission.

Jean-Pierre Beauvils, chimiste de formation, se voit confier, en mars 1969, cette mission et après quelques réunions de préparation à Paris, ces chargés de mission rencontrent

leurs Recteurs respectifs. Un groupe de travail chargé d'examiner les modalités de création d'Universités à vocation technologique est créé.

A Lille, Jean-Pierre Beaufiles avait déjà rencontré le Recteur Guy Debeyre pour préparer la formation de l'U.E.R. de chimie.

Il était clair qu'il fallait créer les Sciences Appliquées en s'appuyant sur les enseignants des autres U.E.R. Jean-Pierre Beaufiles s'efforce de contacter tout le monde. Beaucoup se rallient à ce projet comme Pierre Bacchus, André Lebrun et Pierre Vidal pour le futur secteur I.M.A., mais aussi René Fouret en physique, Jean Dercourt en sciences de la terre, et naturellement quelques chimistes, en particulier Joseph Heubel. Le rôle de André Lebrun a été très important car déjà fondateur et directeur du service formation continue (C.U.E.E.P.) il avait une grande expérience et de précieuses qualités humaines.

Dans ces contacts, Jean Pierre Beaufiles informe tous ses collègues de la Faculté des Sciences des propositions du M.E.N. (courrier du 30 mai 1969 envoyé à tous les enseignants et responsables administratifs en vue d'une réunion le 4 juin 1969 dans l'amphi Buffon au bâtiment SN1) et de deux règles du jeu :

- les futures filières ne devaient en aucun cas concurrencer les écoles d'ingénieurs existant dans le Nord.
- il ne s'agissait pas non plus de doubler des cours qui existaient déjà.

Chacun a ensuite rassemblé les énergies de son secteur, pris des contacts avec des partenaires industriels.

Le Recteur se tenait informé de l'avancée des travaux, mais il entretenait aussi des relations étroites avec les milieux industriels. Ceux du Nord avaient depuis longtemps créé le C.I.S.E., Les deux principaux secteurs industriels du Nord, le charbon et le textile, étaient confrontés à de formidables défis. Seuls des progrès technologiques décisifs permettraient d'éviter une grave crise. Le Nord, c'était 8% de la France, qu'on l'évalue en population ou en activité économique, mais la formation des ingénieurs n'y représentait que 4%.

Le moment venu, le Recteur a réuni au rectorat une vingtaine d'universitaires et d'industriels dont Paul Rouzé qui a de bonnes relations avec l'ensemble du système éducatif du Nord, de tout niveau, public et privé. Paul Rouzé nous a soutenu de toute son énergie, et a même été Professeur associé pendant quelques années à l'E.U.D.I.L.

Jacques Paquet nous apporte quelques lumières sur cette réunion :

« ...Le professeur André Lebrun avec sa persuasion mémorable avait convaincu le Professeur Antoine Bonte d'être présent dans le projet d'un éventuel I.N.S.A. mais ce dernier s'est retiré du nouveau projet de « département des Sciences appliquées ». Il m'en fit part mais Je l'ai convaincu de son erreur et il me confia le dossier et .... toutes les charges associées.

... je me retrouvais en juin 1969 , à la place du Professeur Bonte, sous les lambris de l'Hôtel d'Académie, à la réunion constitutive de création du département des Sciences appliquées. Y furent adoptées les formations suivantes: I.M.A. (Informatique, Mesures, Automatique), I.T.E.C. (Instrumentation Technico-Commerciale), Science des Matériaux et une préparation de 1<sup>er</sup> cycle adaptée ... **et rien sur la Géologie Appliquée ..... !**

L'anecdote restera historique ! le Recteur Debeyre clôt la réunion en félicitant le professeur André Lebrun de son opiniâtreté, en souhaitant aux autres représentants « courage et clairvoyance dans leur entreprise » et leur demandant de « rester unis avec la Faculté ». Il termina alors son adresse par la phrase suivante : « *Y-aurait-il d'autres perspectives que nous aurions oubliées ?* ».

Je me suis alors levé en disant : « *Monsieur le Recteur, nous avons oublié la Géologie Appliquée, la Géotechnique et le Génie Civil. Ce secteur représente , à lui seul dans l'activité de la nation, l'équivalent de la métallurgie y compris l'Industrie automobile, toute la chimie, et bien d'autres secteurs. Il faut créer une section de Géotechnique-Génie Civil!* »

La réaction de membres d'organismes professionnels présents fut immédiate. M. Paul Rouzé, représentant les fédérations du Bâtiment et des Travaux Publics, et le représentant des Fédérations des produits réfractaires exprimèrent leur soutien total à cette idée, en y apportant immédiatement leurs promesses de collaboration . **L'institut de Géotechnique – Génie Civil était né !** La dernière parole de M. le Recteur Debeyre fut mémorable :

*Je clos maintenant, et définitivement, cette réunion constitutive du Département des Sciences Appliquées. Je le soutiendrai. J'aurais souhaité que les décisions des réunions passées fussent aussi rapides que le fut cette proposition de formation en Géotechnique-Génie Civil ! ».*

Il n'y avait plus qu'à se mettre au travail. Il restait peu de temps, dont juillet et août, avant la prochaine rentrée.

Le 12 juin 1969, un arrêté ministériel constituait officiellement l'Université des Sciences et Techniques de Lille.

Le groupe de travail, évoqué plus haut, se réunit le 13 juin 1969 et Jean-Pierre Beaufiles énonce qu'à Lille, six projets de formation technique ont été retenus, à savoir : «

- *Informatique-Mesures-Automatique, Ecole à vocation européenne dont le recrutement présenterait l'originalité suivante : moitié par concours Grandes Ecoles, moitié D.U.E.S.*
- *Science des Matériaux – axée sur deux domaines : les matériaux électroniques, les verres et matières plastiques, etc...*
- *Construction mécanique dont la base sera la Maîtrise de Construction mécanique qui existe déjà et dont l'enseignement est réalisé grâce à l'apport de l'Ecole des Arts et Métiers.*
- *Urbanisme opérationnel dont le maître d'œuvre serait l'Institut Industriel du Nord. Ce serait donc sur le plan de l'enseignement une collaboration Ecole-Université.*
- *Pollution – Nuisance*
- *Technico-commercial Instrumental qui formerait des cadres supérieurs dont la mission serait d'établir le lien entre la clientèle et les entreprises concevant et fabriquant l'appareillage scientifique.*

*Le choix, la définition et l'étude des différentes options ont été menées en collaboration étroite avec les milieux professionnels. Collaboration qui s'est manifestée dans les réunions de différentes commissions. Une commission de l'E.R.E.P., une commission réunissant les milieux professionnels des industries du verre et des matières plastiques qui a demandé la création d'une voie « Science des Matériaux », une commission régionale des enseignements Technologiques Supérieurs a déjà eu à examiner les différentes options susceptibles d'être créées à Lille et les a approuvées. »*

PARIS, le 19 JUIN 1969

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de LILLE

OBJET : Lancement de formations expérimentales  
technologiques au niveau "ingénieur" -

Le développement des enseignements technologiques qu'exige le monde moderne a fait partie de mes préoccupations dès juillet 1968 et je me suis attaché à le favoriser à tous les niveaux, y compris le plus élevé : celui de l'Université. Au cours des débats parlementaires concernant la loi d'orientation, le problème était évoqué à propos d'un projet d'université technologique à METZ, mais ce sont les universités de CLERMONT-FERRAND, LILLE, MONTPELLIER et PARIS, qui en Février 1969 pouvaient être indiquées comme présentant les conditions les plus favorables dans l'immédiat

Les études préalables effectuées sur cette question en vue de déterminer les bases essentielles nécessaires au lancement de ces opérations sont maintenant assez avancées pour qu'une nouvelle phase soit envisagée. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'autoriser, à compter du 1er Octobre 1969, dans ces 4 universités, l'organisation de formations expérimentales destinées à être sanctionnées par un titre d'ingénieur : ces formations s'étendront sur cinq années à partir du baccalauréat, conformément aux normes établies par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Afin d'assurer la comparaison indispensable avec les autres formations de l'Université, elles devront comporter l'acquisition de la maîtrise après quatre années d'études, étant entendu que des maîtrises adaptées à l'art de l'ingénieur (existantes ou à créer) seront utilisées à cet effet.

En vue de cette nouvelle phase, je vous serais obligé de bien vouloir me faire par venir dans le meilleur délai :

1°- les propositions concernant les types d'enseignements susceptibles d'être organisés dans le cadre de cette autorisation, en précisant notamment les spécialités qui apparaissent les mieux adaptées, à la fois aux centres de recherches orientés vers les applications et aux activités industrielles de la région.

2°- Les besoins en postes et crédits correspondant à ces opérations.

Copie conforme transmise à Monsieur BEAUFILS  
Directeur de l'Unité de CHIMIE.

Pour le Ministre et par délégation  
le Directeur du Cabinet,

Michel ALLIOT

pour éléments de réponse.

Lille, le 27 juin 1969

Pour le Recteur et p. o.

Le Secrétaire Général de l'Académie

Par Délégation

P.  
1<sup>er</sup> Adjoint au Chef de Division,

Par courrier du 19 juin 1969 (voir copie ci-dessus) le Ministre de l'Éducation Nationale autorise le « Lancement de formations expérimentales technologiques au niveau 'ingénieur' » :

« ... les universités de Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier et Paris... sont autorisées à ouvrir à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1969. L'organisation de formations expérimentales destinées à être sanctionnées par un titre d'ingénieur : ces formations s'étendront sur cinq années à partir du baccalauréat, conformément aux règles établies par la Commission des Titres d'Ingénieurs... »

Ce même groupe se réunira encore le 11 juillet 1969 et dans son compte rendu on y trouve ceci, pour Lille : »

- **Informatique à Lille** : I.M.A. Ecole d'informatique, mesures, automatique à vocation européenne. Elle débute par le 2<sup>e</sup> cycle, le recrutement se faisant sur les classes préparatoires aux Grandes Ecoles, les titulaires du D.U.E.S. et les meilleurs éléments des I.U.T. Première année du 2<sup>e</sup> cycle en octobre 1969. En 3<sup>e</sup> cycle il y aurait séparation en trois options : I, M, A. Seul le 3<sup>e</sup> cycle d'Automatique débiterait en octobre 1969 avec recrutement sur la Maîtrise E.E.A.
- **Instrumentation à Lille** : formation technico-commerciale. Pour l'enseignement elle reçoit le concours de l'école supérieure de Commerce, de l'institut de préparation aux affaires, d'enseignants de physique et de chimie de la Faculté des Sciences....
- La « **Science des Matériaux** » demandée par le groupement patronal comporterait deux options : matériaux de construction et les matériaux électroniques. L'Université comprend dans ce domaine un grand nombre de personnes compétentes (métallurgistes, spécialistes de dislocations, des matières plastiques). Elle est appuyée par les industriels de la région....
- **Génie Civil, Géotechnique** voie de formation différente mais complémentaire de celle du génie civil assurée par des écoles régionales. Elle a été définie par une équipe composée d'universitaires, de membres de l'Administration des Ponts et Chaussées (bâtiments et travaux publics), bureaux d'études (architectes, géomètres)...
- **Sciences de l'environnement** : Une telle formation doit résulter de la définition d'un certain esprit capable de rassembler des hommes d'origines diverses... »

**Parenthèse concernant l'Institut Radiotechnique de Lille (I.R.L.)** (cf : Histoire de l'Institut Radiotechnique de la Faculté des Sciences de Lille, 1931-1969, par Yves Leroy).

Bref rappel : L'Institut Radiotechnique de la Faculté des Sciences de Lille a été créé le 20 août 1931 sous le nom d'Ecole de Radioélectricité.

Un changement de dénomination est intervenu le 16 janvier 1933 et l'Institut Radiotechnique de la Faculté des Sciences est placé sous le régime des Etablissements reconnus par l'Etat et un arrêté du Ministre de l'Education Nationale crée un « Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Radiotechnique de la Faculté des Sciences ».

Plusieurs sections sont ouvertes et celle qui nous intéresse le plus c'est la section 'D' qui est ouverte en 1933 et qui concerne la préparation au diplôme d'ingénieur. *Mais le candidat doit déjà posséder un titre d'ingénieur non spécialisé d'un établissement de l'Enseignement Technique Supérieur.... En fait cette filière n'attire que peu de candidats. Il semble même que le titre d'ingénieur n'ait jamais été attribué...*

Que vient faire ici l'histoire de l'I.R.L. ?

Il s'avère qu'en mai 1969, André Lebrun, responsable du groupe 'Génie Electrique' créé par l'E.R.E.P. (voir plus haut) et aussi Directeur de l'I.E.E.A. (Informatique, Electronique, Electrotechnique, Automatique) de la Faculté des Sciences propose la transformation de l'Institut Radiotechnique. (courrier du 22 mai 1969) :

*« Le Conseil de l'Unité I.E.E.A dans sa séance du 21 mai a demandé à l'unanimité, qu'il soit créé... une unité d'Enseignement et de Recherches à dominante Enseignement... »*

*Cet organisme aurait vocation de délivrer un enseignement technologique de haut niveau dans le domaine de la Radioélectricité et des sciences associées, en particulier dans la branche 'Mesures', et d'être un centre de préparation à la fonction d'Ingénieur.*

*Cette U.E.R. serait dénommée 'U.E.R. de Technologie'. Cette dénomination permettant à d'autres Instituts, services d'enseignements, ou enseignants individuels ayant vocation technologique d'y participer. Dans cette éventualité, l'Institut radiotechnique ne constituerait que l'un des Départements de l'U.E.R.*

*Ce projet est signé du Professeur R. Gabillard (Directeur de l'Institut Radiotechnique) et du professeur A. Lebrun (Directeur de l'Unité I.E.E.A.) »*

Que peut-on retirer de cette demande :

*« ...Cet organisme aurait vocation de délivrer un enseignement technologique de haut niveau dans le domaine de la Radioélectricité et des sciences associées, en particulier dans la branche 'Mesures', et d'être un centre de préparation à la fonction d'Ingénieur »* Il s'agit bien là de ce que deviendra la filière I.M.A. du futur E.U.D.I.L. et enfin

*« ... Cette dénomination permettant à d'autres Instituts, services d'enseignements, ou enseignants individuels ayant vocation technologique d'y participer. Dans cette éventualité, l'Institut radiotechnique ne constituerait que l'un des Départements de l'U.E.R. »*. La porte reste ouverte à la création de filières autres que l'I.M.A.

Pourquoi cette démarche ? En mai 1969 rien n'était joué et si le Ministère n'allait pas jusqu'au bout ?, c'est à dire à la création de formations d'ingénieurs, alors l'I.R.L. avait une proposition 'clé en main' pour créer ces formations et peut-être aussi que cela pouvait être un moyen de pression pour faire aboutir ce projet

Le 23 mai 1969, un courrier est adressé dans ce sens au Président de la Commission du titre d'Ingénieur, sous couvert du Doyen de la Faculté des Sciences et du Recteur.

## 3 – Démarrage aux Sciences Appliquées

Le 23 juin 1969 Monsieur Edgar Faure est remplacé par Monsieur Olivier Guichard au Ministère de l'Education Nationale. Celui-ci va reprendre l'étude des formations technologiques au niveau ingénieur sans toutefois annuler officiellement la décision de son prédécesseur. Finalement la position du Ministre n'arrivera qu'en juillet 1970 (voir plus loin).

### DEPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUEES

B.P. 36

59 - VILLENEUVE D'ASCQ

Dans son compte rendu de réunion de la commission des Sciences Appliquées en date du 26 septembre 1969, dont voici un extrait ci-dessous, on peut comprendre que, compte tenu des hésitations ministérielles, le démarrage des Sciences Appliquées peut s'apparenter à un passage en force :

ORDRE DU JOUR : Mise en place du Département de Sciences Appliquées.

Malgré les diverses démarches (Visite de M. BEAUFILS au Ministère le 24 Septembre rencontre entre M. BILLECOCQ et M. Le Doyen le 25 Septembre) aucune décision n'a été prise par le Ministère quant à l'ouverture à cette rentrée d'enseignements technologiques.

Compte tenu :

- des prises de position ministérielles antérieures
- du fait qu'en première année une part appréciable d'enseignements est effectuée sans moyens nouveaux
- du fait qu'en cas de difficultés les étudiants pourraient être réintroduits dans le cycle de maîtrises fondamentales par un jeu d'équivalences
- du fait que Clermont Ferrand et Montpellier ont également décidé d'aller de l'avant (Clermont Ferrand diffuse dans toute la France une affiche signée du Recteur)
- des encouragements des milieux professionnels
- de l'importance vitale pour la région du développement des formations d'Ingénieurs

Il est décidé de maintenir la décision d'ouvrir à la rentrée les formations nouvelles de 1er et 2ème Cycle prévues.

Des communiqués de presse seront adressés à la presse locale et l'on trouve, dans la Voix du Nord, en date du samedi 27 septembre 1969, du mardi 30 septembre 1969 et du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1969 les communiqués suivants :

# La technologie à la Faculté des Sciences de Lille

En attendant la mise en place définitive de l'U.E.R. de Technologie, dont la création a été décidée par l'arrêté ministériel du 12 juin 1969, l'ensemble des enseignements contribuant à la formation d'ingénieur est regroupé dans le cadre du département des Sciences Appliquées.

Ces enseignements comprennent des formations du 1er cycle, du second cycle et de docteur ingénieur.

Les contributions des professeurs de la Faculté des sciences aux enseignements dans les autres écoles d'ingénieurs (I.D.N., Ecole nationale supérieure de chimie), ne sont pas coordonnées dans le département des sciences appliquées.

Dans les tableaux ci-après sont précisés la définition des ensei-

gnements, les conditions d'admission, l'organisation des études et les diplômes préparés : pour le 1er cycle technologique (mathématiques physique, physique chimie, chimie biologie, biologie géologie), conduisant en deux ans au D.U.E.S. ; pour la formation du second cycle pouvant conduire en trois ans au diplôme d'ingénieur dans les spécialités suivantes :

- Informatique, mesures, automatique,
- Sciences de l'aménagement (géotechnique, génie sanitaire, hygiène de l'environnement),
- Sciences des matériaux,

-- Institut technico-commercial, ou en deux ans à la maîtrise de technologie de construction ouvrant notamment les carrières de l'enseignement technique.

Pour la préparation du diplôme de docteur ingénieur. Travail de recherche effectué pendant au moins deux ans par des ingénieurs dans des spécialités diverses et en particulier les spécialités désignées précédemment.

## PREMIER CYCLE TECHNOLOGIQUE

Les étudiants qui s'inscrivent en première année de l'un des premiers cycles de la Faculté des Sciences

- mathématiques-physique (M.P.),
- physique-chimie (P.C.),
- chimie-biologie et biologie-géologie (C.B. - B.G.), peuvent suivre pendant l'année 1969-1970 les études d'une variante technologique de ces premiers cycles.

Une seconde année de 1er cycle technologique sera organisée en 1970-1971.

### ADMISSION :

Lors de leur inscription, les étudiants spécifieront s'ils désirent s'inscrire au premier cycle traditionnel ou au premier cycle technologique.

Les étudiants ne seront admis définitivement à suivre les enseignements du premier cycle technologique qu'à l'issue d'un stage probatoire de un mois.

### BUT DU PREMIER CYCLE TECHNOLOGIQUE :

Les étudiants ayant suivi les enseignements technologiques et satisfait aux épreuves de contrôle des deux années du premier cycle obtiendront le DUES (diplôme universitaire d'études scientifiques), comme les étudiants du premier cycle traditionnel. Ils pourront comme ceux-ci être admis à suivre les enseignements fondamentaux de second cycle.

En outre, ils pourront solliciter leur admission dans l'U.E.R. de technologie pour y suivre le second cycle dans l'une des spécialités suivantes :

- Informatique, mesures, automatique,
- Sciences de l'aménagement (géotechnique, hygiène de l'environnement, génie sanitaire),
- Technico-commercial.
- Sciences des matériaux.

Ces formations conduiront à un diplôme d'ingénieur.

- Construction mécanique, formation conduisant notamment à l'enseignement.

### ORGANISATION DES ETUDES :

Les étudiants du premier cycle technologique suivent tous les enseignements du premier cycle traditionnel et sont soumis aux épreuves de contrôle des connaissances y attachées.

Ils suivent en outre chaque semaine six heures d'enseignements complémentaires selon le schéma suivant :

C.B. - B.G. : mathématiques appliquées - technologie de construction.

M.P. - P.C. : conférences d'initiation économique (1 heure), technologie (5 heures).

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat de technicien inscrits au premier cycle P.C. - Technologie sont dispensés des cours de technologie de construction. Ceux-ci sont remplacés par 5 heures de travaux dirigés complémentaires portant sur le programme du premier cycle P.C. traditionnel.

Les étudiants de premier cycle technologique peuvent être admis en seconde année de premier cycle traditionnel aux mêmes conditions que les autres étudiants de premier cycle.

En outre, ils sont admis en seconde année de premier cycle technologique s'ils ont la moyenne pour l'ensemble des épreuves de contrôle dans toutes les matières enseignées, et si, dans chacune des disciplines (mathématiques, physique, chimie, biologie, géologie, technologie), leur moyenne est égale ou supérieure à 8/20.

On peut y lire : En attendant la mise en place définitive de l'U.E.R. de Technologie, dont la création a été décidée par l'arrêté ministériel du 12 juin 1969, l'ensemble des enseignements contribuant à la formation d'ingénieur est regroupé dans le cadre du département des Sciences Appliquées..... dans les spécialités suivantes :

**-Informatique-Mesures-Automatique**

**-Sciences de l'aménagement** (géotechnique, génie sanitaire, hygiène de l'environnement)

**-Sciences des matériaux**

**-Institut technico-commercial**

-ou en deux ans, la maîtrise de technologie de construction ouvrant notamment les carrières de l'enseignement technique.

Suit la description de l'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle Technologique.

*Voix du Nord du 27 septembre 1969.*

# La technologie à la faculté des sciences de Lille

## Institut technico-commercial (ITEC)

### VOCATION

Formation d'ingénieurs chargés des relations clientèle-entreprise. S'adresse aux jeunes gens et jeunes filles.

### ADRESSE

Faculté des Sciences, ITEC, B.P. 36 - 59 - Lille.

Permanences : M. Montel : Faculté des Sciences, Annappes, bâtiment de physique fondamentale P 5, pièce 011 (tél. 52.14.20 ou 52.02.10, poste 2206 sauf le samedi) ; M. Debourse : Institut de préparation aux affaires, 1 bis, rue Georges Lefèvre (tél. 53.16.29, sauf le jeudi).

### ETUDES

Trois années, option A : métrologie.

D'autres options pourront être créées ultérieurement.

Stages : fin de 1re et 2e années. Stages technique, commercial et d'informatique en 3e année.

Section ouverte en 1969-1970 : 1re année.

### RECRUTEMENT

Examen de dossier et tests d'aptitude pour les titulaires des D.U.E.S., M.P. et P.C. et de certains D.U.T. ou certains B.T.S.

La demande d'inscription comprendra :

Nom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Etudes suivies par le candidat jusqu'en juin 1969. Attestations ou photocopies des diplômes obtenus. Pour les candidats n'ayant pas effectué leurs études à la Faculté des Sciences de Lille, un relevé des notes obtenues au D.U.E.S. ou au D.U.T. ou au B.T.S.

Les dossiers doivent être envoyés à : Faculté des Sciences de Lille à Annappes, 3e division - Scolarité. B.P. 36, Lille Distribution.

### SCOLARITE

-- Bourses de l'Enseignement supérieur ;

-- Droits d'inscription des Facultés des Sciences.

Sanction des études : diplôme d'ingénieur technico-commercial de l'Université de Lille I.

### DATE DE RENTREE

13 octobre 1969.

### CARRIERES (option A)

Cadres supérieurs chargés des problèmes scientifiques techniques et commerciaux dans les entreprises fabriquant ou vendant du matériel scientifique à l'usage des fabrications industrielles, des laboratoires de contrôle et d'essai, des laboratoires de recherche industriels et universitaires.

## Technologie de construction industrielle et mécanique

### VOCATION

L'enseignement de la technologie de construction est assuré depuis plusieurs années à la Faculté des Sciences de Lille. Il se propose de donner aux étudiants les éléments nécessaires à l'élaboration de projets industriels de mécanique et de génie civil.

### ADRESSE

Faculté des Sciences, Technologie de construction, B.P. 36 - 59 - Lille Gare.

Permanence : a) bâtiment administratif, 3e division - Scolarité ; b) un responsable de la section recevra les étudiants individuellement aux jours et heures qui seront fixés ultérieurement et indiqués par la scolarité.

### ETUDES

Le cycle de la maîtrise de technologie de construction dure deux ans.

Les études sont organisées suivant le système d'unités de valeur, les étudiants ayant satisfait aux épreuves sanctionnant six d'entre elles obtiennent le titre de maître.

Les cours comportent : technologie de construction proprement dite, théorie des mécanismes et des machines, résistance des matériaux, élasticité, notions d'automatique et d'électronique appliquées, construction industrielle.

Sanction : maîtrise de technologie de construction. Avec un complément dans une spécialité, les titulaires de la maîtrise peuvent prétendre à obtenir un diplôme d'ingénieur.

### RECRUTEMENT

Etudiants (et étudiantes) titulaires du D.U.E.S., ayant par ailleurs une initiation suffisante à la technologie.

Les titulaires du B.T.S. ou du D.U.T. dans certaines spécialités peuvent trouver dans le cycle de la technologie de construction un complément de formation appréciable, à la condition toutefois qu'ils consacrent une année à l'acquisition des connaissances théoriques qui peuvent leur manquer.

### SCOLARITE

-- Bourses de l'Enseignement supérieur.

-- Droits d'inscription des Facultés des Sciences.

### DATE DE RENTREE

6 octobre 1969.

### CARRIERES

Professeurs de construction mécanique ; personnel le plus qualifié des bureaux d'études ; recherche scientifique appliquée.

## Institut de sciences des matériaux

### VOCATION

Formation et perfectionnement des ingénieurs dans le domaine de la science des matériaux (construction mécanique, électronique, métallurgie plastique, verres, céramiques).

### ADRESSE

I.S.M. - Université de Lille - B.P. 36 - 59 - Lille Distribution.

Permanences : Cité scientifique, secrétariat bâtiment P 3 (poste 22 56), de 10 h à 12 h tous les jours.

### ETUDES

3 années : 2 options : électronique et propriétés mécaniques ; 1re année commune ; 2e année et 3e année : spécialités par option.

Stages : 2 stages industriels dont un de longue durée (supérieure à 3 mois).

Sanction des études : titre d'ingénieur en science des matériaux, mention électronique ou propriétés mécaniques pour le candidat ayant obtenu une moyenne de 12/20.

### RECRUTEMENT

Sur titres :

-- Titulaires du D.U.E.S. (P.C., M.P.) ou du D.U.T.

Examen des candidatures par un conseil pédagogique.

### SCOLARITE

-- Bourses de l'Enseignement supérieur.

-- Droits d'inscription des Facultés des Sciences.

### CARRIERES

Industrie métallurgique, électrique, électronique, chimique, plastique, centres de recherche fondamentale et appliquée.

Dans l'édition du mardi 30 septembre 1969, on y trouve le détail de la formation de

**-l'Institut Technico-Commercial (ITEC)** ayant pour vocation la formation d'ingénieurs chargés des relations clientèle-entreprise.... Date de rentrée le 13 octobre 1969.

**-Technologie de construction industrielle et mécanique :** L'enseignement de la technologie de construction est assurée depuis plusieurs années à la Faculté des Sciences de Lille.... Date de rentrée le 4 octobre 1969.

**-l'Institut de Sciences des Matériaux :** Formation et perfectionnement des ingénieurs dans le domaine de la science des matériaux (construction mécanique, électronique, métallurgie plastique, verre, céramiques)

*Voix du Nord du 30 septembre 1969.*

# La technologie à la faculté des sciences de Lille

## Informatique - Mesures - Automatique

### Vocation

Ecole européenne de formation et de perfectionnement d'ingénieurs dans le domaine de l'informatique, de la mesure et de l'automatique.

### Adresse

Faculté des sciences, I.M.A., B.P. 36, 59-Lille.

Permanences : faculté des Sciences, Annappes bâtiment électronique P 3, poste 22.56.

Tous les jours de 10 h à 12 h.

### Etudes

Première année commune, deuxième et troisième années spécialisées, 3 sections, Informatique - Mesures - Automatique. Enseignement de perfectionnement complémentaire (docteur-ingénieur).

### Sections ouvertes en 1969-1970

Première année commune, 32 places ; deuxième année section Mesures, 16 places ; troisième année section Automatique, 16 places.

### Recrutement pour l'année universitaire 1969-1970

Candidats et candidates sur examen de dossier :

Première année

- DUES - MP ou PC avec mention.

- DUT - Génie Electrique - Informatique - Mesures physiques - Après contrôle des connaissances.

- Candidats reçus à un concours de grande école.

Section Mesures

Deuxième année

- Maîtres ès-sciences : E.E.A. - Physique - Informatique - Mécanique.

- Certificats C1-C2 des Maîtrises E.E.A. - Physique - Informatique.

Après contrôle des connaissances.

Section Automatique

Troisième année

- Maîtres ès-sciences : E.E.A. - Physique - Informatique ; titulaires du C.E.S. Automatique.

- Ingénieur diplômé des Ecoles Françaises.

- Ingénieur diplômé de certaines Ecoles Etrangères.

Scolarité

- Bourses de l'enseignement supérieur.

- Droits d'inscription des facultés des Sciences.

- Titre d'ingénieur en troisième année pour les candidats ayant obtenu une moyenne de 12 sur 20.

Date de rentrée

13 octobre 1969.

Carrières

Industrie - Recherche - Enseignement.

Sciences de l'aménagement

géotechnique

Vocation

Formation d'ingénieurs-géotechniciens dans le domaine des Travaux publics, du Génie civil et de l'Aménagement du territoire.

Adresse

Faculté des Sciences, Géotechnique, B.P. 36 Lille Distribution (59).

Permanence : faculté des Sciences, Annappes, bâtiment des Sciences de la Terre (S.N. 5). Poste 2124 pour rendez-vous.

Etudes

Première année (1969-1970)

Certificat Géologie Fondamentale (pour non titulaires de BG) ou certificat d'une Maîtrise ès-sciences (pour titulaires de BG).

Surface-Subsurface : techniques de la prospection géologique, prospection géophysique, forages de subsurface et profonds, Hydrogéologie.

Mathématiques appliquées (étudiants non issus de PC-MP).

Résistance des matériaux - Elasticité Mécanique générale, Dessin industriel, Anglais.

Stage de deux mois

Deuxième année (1970-1971)

Economie des matériaux et des

travaux ; Mécanique des matériaux et des sols ; Eléments de construction - Stabilité des structures ; Dessin industriel ; Anglais.

Stage de deux mois

Troisième année (1971-1972)

Six mois de stage dans le secteur professionnel.

Six mois de réalisation d'un projet.

Section ouverte en 1969-1970

Première année.

Recrutement

Sur titres :

- Titulaires du D.U.E.S. (P.C., M.P. ou B.G.) ou du D.U.T.

- Admissibles à l'Institut national agronomique.

Examen des candidatures par un conseil pédagogique.

Scolarité

- Bourses de l'enseignement supérieur.

- Droits d'inscription des facultés des Sciences.

Date de rentrée

13 octobre 1969.

Carrières

Entreprises de Travaux publics et de Génie civil.

Bureaux d'études.

Organismes publics : E.S., C.N.R.S.

Ponts et Chaussées.

Organismes parapublics : B.R.G.M.

Sociétés d'équipements, etc.

## Sciences de l'aménagement

### Génie sanitaire et hygiène de l'environnement

#### Vocation

Formation d'ingénieurs dans le domaine des nuisances physiques et des pollutions chimiques ou biologiques (génie sanitaire) et dans le domaine de l'hygiène de l'eau, des denrées agricoles et des produits manufacturés (Hygiène de l'environnement).

#### Adresse

Faculté des Sciences, Génie Sanitaire et Hygiène, B.P. 36, Lille Distribution (59).

Permanence : faculté des Sciences, Annappes, bâtiment Biologie végétale (SN 2), poste 2033 pour rendez-vous.

#### Etudes

Première année 1970-1971

Mathématiques, Mécanique des fluides ; Physique-Chimie ; Biologie ; Nuisances ; Anglais ; Sciences économiques et humaines + stage un mois.

Deuxième année

Statistique ; Construction mécanique ; Electricité électronique ; Chimie analytique et appliquée ; Biologie ; Hydrogéologie ; Technologie des nuisances et pollutions ; Anglais + stage un mois.

Troisième année (spécialisation : 2 options)

- Génie sanitaire (enseignement particulier + deux stages de deux mois).

- Hygiène de l'environnement (enseignement particulier + deux stages de deux mois).

Section ouverte en 1969-1970, néant ; en 1970-1971, première année.

Recrutement

Sur titres :

- Titulaires du DUES (PC, MP ou BG) ou DUT.

- Admissibles à l'Institut national agronomique.

Examen des candidatures par un conseil pédagogique large.

Scolarité

- Bourses de l'enseignement supérieur.

- Droits d'inscription des facultés des Sciences.

Carrières

- Entreprises alimentaires.

- Chimie.

- Bureaux d'études.

- Instituts publics et parapublics.

- Laboratoires publics et parapublics.

Et enfin dans l'édition du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1969 on peut y lire qu'il y aura une section

**-Informatique-Mesures-Automatique :** Ecole européenne de formation et de perfectionnement d'ingénieurs dans le domaine de l'informatique, de la mesure et de l'automatique... Date de rentrée le 13 octobre 1969.

**-Sciences de l'aménagement ~ géotechnique :** Formation d'ingénieurs géotechnicien dans le domaine du génie civil et de l'aménagement du territoire... date de rentrée le 13 octobre 1969.

**-Sciences de l'aménagement ~ Génie sanitaire et hygiène de l'environnement :** Formation d'ingénieurs dans le domaine des nuisances physiques et des pollutions chimiques ou biologiques (génie sanitaire) et dans le domaine de l'hygiène de l'eau, des denrées agricoles et des produits manufacturés (hygiène de l'environnement)

(ndlr : Cette dernière formation était très probablement en avance sur son temps. Ceci dénote aussi du travail formidable effectué par tous ceux qui ont eu la charge de mettre sur pied ces divers programmes).

*Voix du Nord du 1<sup>er</sup> octobre 1969.*

le 4 octobre 1969, le Recteur Guy Debeyre met à la disposition de la Faculté, pour le Département des Sciences Appliquées le bâtiment D dit de l'I.N.S.A. d'une superficie de 8000 m<sup>2</sup>. Les crédits d'équipement correspondants à ce bâtiment n'ont pas été attribués immédiatement, et un crédit de fonctionnement de 500.000 francs a été affecté.

Ce bâtiment D était inoccupé... mais aussi vide !. Bernard Derache, recruté le 12 novembre 1969 pour assurer le service de reprographie, se souvient avoir été reçu par Edmond Scheibling alors secrétaire général qui, le faisant visiter les locaux: « *Voici où vous allez travailler* », Bernard Derache est alors surpris car la pièce est vide, et répond : « *Mais il n'y a rien !* » et Edmond Scheibling lui dit : « *Effectivement, mais vous êtes là pour ça, dites moi ce qu'il vous faut !* ».

Il faut aussi noter que ce bâtiment D était dédié à la chimie de l'I.N.S.A. ce qui veut dire que la majorité des salles de travaux pratiques étaient complètement équipées de paillasses de chimie, tuyauteries pour l'eau, le gaz et l'air comprimé. Bon nombre de ces équipements ont été démontés sans jamais avoir servi.

En 1969 le département des Sciences Appliquées est ouvert et le ministère débloque des postes de toute nature. Jean Pierre Beaufiles est chargé de la direction de ce département. En même temps des ouvertures similaires ont lieu à Clermont Ferrand et Montpellier.

Le recrutement des premiers enseignants, destinés à devenir les responsables des diverses formations, a été d'une importance capitale. Il est clair que tous les collègues qui ont proposé des formations avaient déjà en vue ceux de leurs collaborateurs qu'ils allaient proposer, et qu'ils avaient choisi les meilleurs. A cette époque le formalisme du recrutement n'était pas aussi rigide que maintenant. Jean-Pierre Beaufiles s'est empressé d'approuver les choix de ses collègues et a lui-même demandé à Michel Migeon de prendre la charge des enseignements de premier cycle qui débouchera sur la délivrance du C.P.S.A. (Certificat Préparatoire aux Sciences Appliquées).

Jean-Pierre Beaufiles analyse ces événements :

*« Le résultat a été une formidable équipe. Un facteur favorable a certainement été le fait qu'il y avait non pas une seule école d'ingénieurs, mais trois dès le départ (les trois premières filières). En outre toutes les disciplines étaient différentes de la mienne et mon ignorance m'imposait de faire confiance à tous mes collaborateurs. Ainsi chacun avait son territoire.*

*De plus j'ai tenu à ce que nous ayons un service administratif de qualité. Pour la tête de ce service, je m'en suis remis à Christian Legros, chef du service administratif de l'Université, et j'ai veillé à ce qu'une secrétaire soit affectée à chaque filière ».*

Le 15 octobre 1969 c'est le démarrage des enseignements pour les filières :

- **Sciences de l'aménagement**, 1<sup>ère</sup> année de géotechnique avec 11 étudiants.
- **Informatique-Mesures-Automatique**, ouverture de la
  - 1<sup>ère</sup> année commune,
  - 2<sup>ème</sup> année option Mesures seulement (quasiment tous les étudiants proviennent de la licence Mesures),

-3<sup>ème</sup> année option Automatique seulement (cette 3<sup>ème</sup> année n'est que le prolongement remanié d'une formation préexistante) L'I.M.A. compte 26 étudiants.

- Carrières **Technico-commerciales, Métrologie** 1<sup>ère</sup> année avec 9 étudiants
- L'étude par les enseignants et les professionnels d'une filière Science des Matériaux et d'une autre, Génie Sanitaire, sera poursuivie. Ces deux filières n'ont pas été ouvertes en 1969 par manque de candidats et Science des Matériaux sera effectivement ouverte l'année suivante.

En outre l'ensemble des formations en construction mécanique est désormais placé sous la responsabilité du département des Sciences Appliquées en plein accord avec le Professeur Decuyper qui était responsable de cette formation depuis de nombreuses années. Auparavant la formation des maîtres en construction mécanique était assurée en heures supplémentaires par des professeurs de l'E.N.S.A.M. de Lille. Ce transfert n'avait que des avantages : insertion dans les nouvelles structures de l'Université, assurance de disposer de moyens pour la formation des maîtres, synergie avec la formation des ingénieurs des diverses filières.

L'effectif total en 2<sup>e</sup> cycle est donc de 110 étudiants.

Michel Migeon, coordinateur du 1<sup>er</sup> cycle technologique rapporte que le Département des Sciences Appliquées a étudié et organisé des enseignements complémentaires pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de premier cycle, section MP, PC et CBBG. Les cours et travaux dirigés composant les enseignements ont débuté le 15 novembre 1969. Ces étudiants pourront, à l'issue des 2 années de 1<sup>er</sup> cycle, obtenir le C.P.S.A.. Ces cours complémentaires démarreront avec 288 étudiants (82 de PC1, 133 de MP1 et 73 de CBBG1). Ce qui, avec les 53 étudiants de Construction Mécanique, donne un effectif de 341 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle.

En novembre 1969 le conseil provisoire du département des Sciences Appliquées vote, à la quasi unanimité, pour le rattachement de 3 instituts de la faculté, à savoir :

Institut de Biologie Maritime de Wimereux  
Institut de Radiotechnique (voir ce qui a été écrit plus haut)  
Institut Electromécanique

### **Bilan de cette première année 1969/1970 :**

Selon les rapports d'activité de chacune des filières ouvertes en 1969 voici ce que l'on peut y lire :

*- IMA : Les besoins d'Ingénieurs en Informatique, en Mesures et en Automatique dans la région du Nord sont exprimés depuis longtemps par les professionnels et de nombreux rapports établis à ce sujet. Les programmes pédagogiques de l'I.N.S.A., le travail de commissions, en particulier celle de l'Echelon Régional d'Education Professionnelle étaient convergents....*

*Les secteurs Informatique, Electronique, Electrotechnique Automatique étaient favorisés par la présence de maîtrises de 3<sup>e</sup> cycle bien adaptées, par l'existence d'Instituts de Faculté autorisés à décerner dans certaines conditions des titres d'Ingénieurs, par des expériences de préparations au monde professionnel pour des étudiants ayant la maîtrise*

*E.E.A. et par l'existence de fortes équipes de recherche permettant de recruter les enseignants nécessaires.*

*... La rentrée d'octobre 1969 a été fortement compromise par des retards successifs dans les directives ministérielles... Il a quand même été possible d'ouvrir 3 sections.*

*Première année commune*

*Deuxième année « Mesures »*

*Troisième année « Automatique »*

*.... A la rentrée 1970 il est prévu de porter les effectifs de la 1<sup>ère</sup> année à 64 et d'ouvrir les autres années avec 16 élèves par section....*

*- **Institut de Géotechnique** : a été ouvert à la demande de nombreux universitaires et des Milieux Professionnels des Travaux Publics et du Génie Civil....*

*... Dans le cadre de la région du Nord, l'Institut de Géotechnique a reçu une impulsion importante de la part de milieux professionnels très divers : Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, Fédération des exploitants de carrières et de matériaux, Ponts et Chaussée, Service des Mines, Bureau de Recherche Géologique et Minière, etc...*

*... A la rentrée 1969-1970, une première promotion, réduite étant donné le caractère expérimental de la structure, s'est engagée dans la voie de l'Institut de Géotechnique...*

*... En octobre 1970, la seconde promotion sera d'une vingtaine d'élèves...*

*... L'intérêt très vif que montre le monde professionnel à l'expérience de l'institut de Géotechnique se traduit par de nombreux contacts et un travail en commun qui assure l'avenir...*

*- **I.T.E.C.** : Seul l'enseignement de première année est assuré actuellement, en effet, il n'est pas possible d'admettre d'étudiants sur titre en deuxième année puisque dès la première année, l'enseignement comporte pour une part importante une initiation aux techniques économiques et commerciales....*

*... Il nous paraît nécessaire de développer, dès le début des études, les contacts entre étudiants et membres de la profession....*

*... Je crois pouvoir dire que cette option alliant la formation scientifique et technico-commerciale était attendue par les « professionnels »...*

*... En octobre 1970, la seconde promotion sera d'une vingtaine d'élèves...*

Le 7 juillet 1970, Monsieur Olivier Guichard, Ministre de l'Education Nationale écrit au Recteur Guy Debeyre:

*« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la décision d'autoriser la poursuite des enseignements scientifiques et techniques inaugurés en octobre 1969 dans votre académie dans le cadre de la faculté des Sciences, sous la responsabilité de M. le Professeur Beaufilets que vous avez chargé de mission à cet effet....*

*... Le principe général admis pour l'organisation des études est celui d'une répartition en trois phases : premier cycle de deux ans, second cycle de deux ans suivi d'une cinquième année diversifiée....*

*... En ce qui concerne le premier cycle, s'il est apparu d'un grand intérêt pédagogique d'y insérer des enseignements complémentaires.... il n'a par contre pas semblé opportun d'envisager la création d'un diplôme particulier. La sanction des deux premières années d'étude sera donc assurée par la délivrance du D.U.E.S. et d'un diplôme d'université relatif aux enseignements complémentaires...*

*En ce qui regarde le second cycle, j'ai l'intention... de créer les maîtrises appropriées correspondant aux nouveaux types de formations...(voir page 24 : lettre du 27 avril 1971).*

*Je désire attirer votre attention sur le problème particulier que soulève la délivrance des diplômes d'ingénieurs par les universités... il me paraît utile de vous rappeler que la loi de 1934 relative à la délivrance de titre d'ingénieur diplômé est toujours en vigueur. En conséquence, l'université qui assure les formations technologiques longues aura à constituer ... un dossier à soumettre à la commission des titres d'ingénieur.... »*

Comme il est écrit dans le courrier du ministre « ...La sanction des deux premières années d'étude sera donc assurée par la délivrance du D.U.E.S (Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques) et d'un diplôme d'université relatif aux enseignements complémentaires... » d'où la mise en place, à Lille du Diplôme Préparatoire aux Sciences Appliquées (D.P.S.A.).

L'étudiant obtient son

**D.U.E.S.** (ci-contre en haut) et son

**D.P.S.A.** (ci-contre en bas).

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

### ATTESTATION

Le Secrétaire Général de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, certifie que :

NOM — PRÉNOM	N° D'IDENTIFICATION INSEE	DATE DE NAISSANCE
MR		

a subi avec succès les épreuves de : DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES SCIENTIFIQUES DE  
PHYSIQUE ET CHIMIE

avec la mention : BIEN, le 29.06.71  
devant l'Université des Sciences et Techniques de Lille.

Attestation délivrée le 05/07/71  
Pour le Secrétaire Général,



L'intéressé ne devra en aucun cas se dessaisir de la présente attestation car il ne lui en sera pas délivré un second exemplaire. Pour justifier de ses capacités, il devra en faire des copies, et, le cas échéant, les faire certifier conformes à l'original.

« Continou » L. P. F. Léonard DANIEL - Loos 87333 5/71

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

### ATTESTATION

Le Secrétaire Général de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, certifie que :

NOM — PRÉNOM	N° D'IDENTIFICATION INSEE	DATE DE NAISSANCE
MR		

a subi avec succès les épreuves de : COMPLEMENTAIRES DE TECHNOLOGIE QUI  
LUI CONFERENT LE DIPLOME DE PREPARATION AUX SC.APPLIQUEES  
EST TITULAIRE DU D.U.E.S. SECTION : PHYSIQUE ET CHIMIE

avec la mention : TRES BIEN, le 06.71  
devant l'Université des Sciences et Techniques de Lille.

Attestation délivrée le 22-07-71  
Pour le Secrétaire Général,



L'intéressé ne devra en aucun cas se dessaisir de la présente attestation car il ne lui en sera pas délivré un second exemplaire. Pour justifier de ses capacités, il devra en faire des copies, et, le cas échéant, les faire certifier conformes à l'original.

« Continou » L. P. F. Léonard DANIEL - Loos 87333 5/71

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Création d'une maîtrise de sciences et techniques.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 69-159 du 13 février 1969 relatif à l'application de l'article 20 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur ;

Vu l'avis de l'organisme consultatif prévu par l'article 35 du décret n° 65-1053 du 19 novembre 1965 relatif au conseil supérieur de l'éducation nationale et aux conseils d'enseignement ;

Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Il est créé une maîtrise de sciences et techniques. Cette maîtrise sanctionne des formations portant sur l'étude des connaissances scientifiques et des processus techniques dans les domaines de la production et de la distribution des biens et services. La maîtrise est assortie de mentions de spécialité correspondant aux formations dispensées.

Art. 2. — La maîtrise de sciences et techniques est délivrée par les universités et les établissements publics d'enseignement supérieur habilités par arrêté du ministre de l'éducation nationale, pris après avis du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet arrêté mentionne la ou les spécialités de la maîtrise ; il indique le programme retenu, les titres exigés des candidats conformément aux dispositions de l'article 8 du présent arrêté et le programme des enseignements complémentaires mentionnés à l'article 9 du présent arrêté.

Art. 3. — L'habilitation est accordée après examen d'un dossier présenté par le conseil de l'université ou de l'établissement. Ce dossier précise les modalités d'organisation des enseignements, les moyens qui leur sont affectés et les conditions dans lesquelles, notamment par leur participation au conseil de l'U.E.R. chargée de l'enseignement, les représentants des professions sont associés à leur conception et à leur mise en œuvre.

L'habilitation est revue tous les quatre ans suivant la procédure définie par le présent arrêté. Le non-renouvellement de l'habilitation fait l'objet d'une décision motivée, communiquée à l'université ou à l'établissement par le ministre de l'éducation nationale en œuvre de cette décision doit tenir compte de la situation des étudiants en cours d'études.

Art. 4. — La durée des études en vue de la maîtrise de sciences et techniques est de deux ans. La formation comprend des enseignements et des stages.

Pour l'ensemble des deux années, l'horaire des enseignements peut être inférieur à 1.500 heures ni supérieur à 2.000 heures, réparties sur soixante semaines au minimum. La durée ne peut excéder dix semaines.

Art. 5. — Les enseignements portent, pour au moins 50 % de l'horaire prévu en application de l'article 4, sur les sciences de base, l'économie, les sciences sociales et les langues vivantes.

Ils sont dispensés sous forme de cours, d'enseignements et de travaux pratiques de laboratoire et d'atelier.

Art. 6. — Le régime des études peut être aménagé pour les candidats qui possèdent une expérience professionnelle. Ils pourront être dispensés de certains enseignements.

Cette dispense pourra atteindre une année d'études si les candidats justifient, en plus de leur expérience professionnelle, de titres sanctionnant des connaissances scientifiques appropriées.

Art. 7. — Les enseignements sont assurés pour un tiers au moins par des enseignants associés, contractuels ou vacataires, exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle correspondant à la spécialité de la maîtrise.

Art. 8. — Pour être admis à s'inscrire en vue de la maîtrise de sciences et techniques, les candidats doivent justifier à la fois d'un diplôme universitaire de premier cycle ou de titres admis en équivalence et d'un certificat préparatoire délivré par l'université ou par l'établissement sauf dérogation accordée à titre individuel par le président de l'université sur proposition du directeur de l'U.E.R. chargée de la maîtrise ou par le directeur de l'établissement.

Art. 9. — Le certificat préparatoire sanctionne des enseignements complémentaires destinés à fournir les connaissances technologiques de base nécessaires aux études de la maîtrise. Ces enseignements correspondent à une ou plusieurs spécialités de la maîtrise ; celles-ci sont mentionnées sur le certificat.

Les enseignements s'étendent sur deux années et, sauf dérogation accordée à titre individuel par le président de l'université sur proposition du directeur de l'U.E.R. chargée de la maîtrise ou par le directeur de l'établissement, doivent être suivis par les candidats en même temps que les enseignements de premier cycle. Leur horaire ne peut être inférieur à 500 heures ni supérieur à 600 heures, réparties sur soixante semaines au minimum.

Des aménagements d'enseignements peuvent être accordés aux candidats justifiant de titres particuliers ou d'une expérience professionnelle.

Art. 10. — Le conseil de l'université sur proposition du conseil de l'U.E.R. chargée de l'enseignement ou le conseil de l'établissement détermine pour le certificat préparatoire et la maîtrise :

Les programmes détaillés et les modalités d'organisation des enseignements ;

Les conditions d'assiduité des étudiants ;

Les modalités du contrôle des aptitudes et des connaissances sous réserve que soient observées les règles générales applicables aux maîtrises ;

Le régime spécial d'études prévu en faveur des candidats visés à l'article 6 et à l'article 9 (dernier alinéa),

ainsi que la nature du diplôme de premier cycle requis pour l'admission à la maîtrise et les titres pouvant être admis en équivalence.

Art. 11. — Le directeur chargé des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 janvier 1971.

OLIVIER GUICHARD.

Arrêté portant création d'une maîtrise de Sciences et Technique en date du 13 janvier 1971 et paru au *Journal Officiel* le 20 février 1971.

DÉJA « EXPÉRIMENTÉE » A LILLE, MONTPELLIER ET CLERMONT-FERRAND

## La nouvelle maîtrise de sciences et techniques est un premier pas vers la formation d'ingénieurs à l'Université

Une maîtrise de sciences et techniques vient d'être créée par un arrêté publié au Journal officiel du 20 février 1971. Ce nouveau diplôme sanctionne une formation théorique et technologique de quatre années d'études supérieures. Il pourra vraisemblablement être complété par une cinquième année donnant à l'étudiant une formation comparable à celle d'ingénieur.

Cette filière de formation a été « expérimentée »

Pour s'inscrire en vue de cette maîtrise, les candidats doivent posséder, comme pour les autres maîtrises, le diplôme universitaire de premier cycle (DUES, deux années d'étude après le baccalauréat), et, en plus, un « certificat préparatoire » délivré par l'université et sanctionnant un enseignement complémentaire correspondant à une ou plusieurs spécialités de la maîtrise, dispensé pendant le premier cycle. Cet enseignement doit comporter cinquante à six cents heures, réparties sur soixante semaines au moins.

La formation en deux ans après le premier cycle comprend des enseignements (quinze cents à dix-huit cents heures sur soixante semaines au moins) et des stages (dont la durée ne peut excéder dix semaines). Les enseignements sont assurés « pour un tiers au moins, par des ensei-

gnants associés, contractuels ou vacataires, exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle correspondant à la spécialité de la maîtrise ». Ce système est déjà appliqué dans les instituts universitaires de technologie.

Cette nouvelle maîtrise répond au désir des universités où elle a été expérimentée et du ministre de l'éducation nationale de proposer aux étudiants des enseignements correspondant mieux aux besoins de l'économie, et dont le contenu ne se limite pas à l'acquisition de connaissances théoriques, mais fasse une large place à l'emploi des techniques. Il s'agit, comme pour les instituts universitaires de technologie, de former des spécialistes ayant une compétence professionnelle et susceptibles de trouver un emploi dans le secteur secondaire, public ou privé.

### Une cinquième année

Le ministère avait nommé à Lille, Montpellier et Clermont-Ferrand trois « chargés de mission », auxquels il était demandé notamment de réunir des groupes de travail comprenant à parité des universitaires et des représentants du monde industriel. Ces groupes de travail ont défini le contenu et les méthodes de l'enseignement et suivi pendant deux ans la double expérience tentée simultanément dans le second cycle (maîtrise) et dans le premier (enseignement complémentaire préparatoire).

Une cinquième année est prévue à partir de la rentrée 1971. Elle avait été réclamée notamment par les enseignants de Lille, qui considéraient comme nécessaire pour les étudiants la possession d'un titre équivalent à un diplôme d'ingénieur. Le diplôme qui pourra être délivré par les universités à la fin de l'année

« depuis deux ans dans les universités de Montpellier-II, Lille-I et Clermont-Ferrand. Elle est actuellement suivie par sept cent trente-six étudiants. La création d'un tel diplôme était devenue urgente puisque à Lille et à Montpellier des étudiants, qui avaient choisi à la rentrée 1969 cette voie expérimentale à l'issue du premier cycle, terminent maintenant leur deuxième année de

universitaire 1971-1972 prendra sans doute le nom de diplôme de « génie industriel », mais c'est la commission des titres d'ingénieurs, auprès de laquelle les dossiers seront déposés, qui pourra seule en faire un diplôme d'ingénieur. M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale, s'est déclaré favorable à la création d'un tel titre.

Les différentes options actuellement enseignées sont les suivantes :

— Université de Lille-I (U.E.R. de technologie) : géotechnique, informatique et mesures automatiques, ingénieur techno-commercial (métrologie), génie mécanique ;

— Université de Montpellier-II (U.E.R. formation des cadres techniques et d'éducation permanente) : génie électrique, sciences de l'eau, sciences de l'alimentation ;

— Université de Clermont-Ferrand (U.E.R. de technologie) : génie physique, génie civil, génie biologique. D'autre part, un enseignement conduisant à la maîtrise d'« informatique appliquée à la gestion » (que l'on peut considérer comme un cas particulier de la maîtrise de sciences et techniques) est dispensé dans les universités de Paris-XI (Orsay) et Montpellier-II.

D'autres universités — notamment Nancy, Orléans et Poitiers — ont l'intention de créer pour la prochaine rentrée universitaire un enseignement conduisant à la nouvelle maîtrise. Leur nombre sera vraisemblablement limité. On estime en effet prudent, au ministère, d'attendre les réactions des milieux industriels à l'égard des nouveaux diplômés, avant d'étendre cet enseignement à d'autres universités. Celles-ci, en tout état de cause, devront en prendre elles-mêmes l'initiative, du fait de l'autonomie accordée par la loi d'orientation. — Y. A.

Journal « Le Monde » du 22 février 1971 qui annonce qu'une maîtrise de sciences et techniques vient d'être créée par un arrêté publié au Journal Officiel du 20 février 1971. et donne quelques éléments sur ce qui pourrait être créé à l'Université de Lille 1.

PARIS, LE **27 AVRIL 1971**

LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS ET À LA RECHERCHE

AC/ac/n° **314**



LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ aux Enseignements Supérieurs et à la Recherche

Monsieur le Président de l'Université de LILLE I

Le **3 mai 1971**, le Président de l'Université reçoit ce courrier de Mr Pinet, directeur chargé des Universités et des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche annonçant la création prochaine des Maîtrises de Sciences et techniques. Ceci sera effectif au 12 juillet 1971 (voir le courrier du 5 janvier 1972 page suivante).

Monsieur PINET, directeur chargé des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, vous informera, dès que la Commission de l'Article 35 aura été consultée, des spécialités de la maîtrise de sciences et techniques que votre université est habilitée à délivrer.

Je pense pouvoir dès maintenant vous annoncer que votre université sera habilitée à organiser et à délivrer les spécialités suivantes de la maîtrise sciences et techniques :

- Informatique - Mesures - Automatique
- Sciences et techniques de commercialisation
- Génie Civil (biotechnique)
- Sciences et technologies des matériaux

A cette occasion, je souhaiterais aborder ici un problème important lié à l'avenir des maîtrises des sciences et techniques.

Je tiens à rappeler à votre attention les termes de la lettre de M. le Ministre, en date du 7 juillet 1970, et notamment l'importance qu'il attache à ce que ces nouvelles formations se substituent progressivement aux anciennes formations. Au moment où vous allez être de la manière la plus officielle en mesure d'organiser et de délivrer ces nouvelles maîtrises, il me paraît nécessaire que soit abordé avec vous ce problème de substitution dans tous les cas où il se pose particulièrement.

*Monsieur le*

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

**ATTESTATION**

Le Secrétaire Général de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, certifie que :

NOM - PRÉNOM	N° D'IDENTIFICATION INSEE	DATE DE NAISSANCE
MR		

a subi avec succès les épreuves de : SCIENCES & TECHNOLOGIES DES MATÉRIAUX 2ÈME ANNÉE

avec la mention : BIEN, le 29-06-73  
devant l'Université des Sciences et Techniques de Lille.

Attestation délivrée le 12-07-73

Pour le Secrétaire Général,



*Hany*

Voici ci-contre la Maîtrise de Sciences et Techniques

- L'intéressé ne devra en aucun cas se dessaisir de la présente attestation car il ne lui en sera pas délivré un second exemplaire. Pour justifier de ses capacités, il devra en faire des copies, et, le cas échéant, les faire certifier conformes à l'original.

Le 5 janvier 1972 le Président de l'Université rappelle que le 9 juin 1971 le conseil de l'Université des Sciences et Techniques a décidé la création des diplômes d'Ingénieurs de l'Université des Sciences et Techniques.

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

B.P. 36 - 59 - VILLENEUVE D'ASCO

TEL. : 52.02.10  
52.14.20

SERVICES ADMINISTRATIFS  
3<sup>E</sup> DIVISION

Le Président de l'Université  
à  
Monsieur le Ministre de l'Éducation  
Nationale - DISUP 10 -  
Direction chargée des Universités  
et des Établissements d'Enseignement  
supérieur et de la Recherche.

V/REF. : N/REF. : PF/RC/ 043

OBJET : VILLENEUVE D'ASCO, le 5 JANVIER 1972

Par lettre du 12 Juillet 1971, je vous rendais compte de ce que le Conseil de l'Université des Sciences et Techniques avait, au cours de sa séance du 9 juin 1971, décidé la création des diplômes d'ingénieurs de l'Université des Sciences et Techniques de Lille dans les spécialités suivantes :

- Informatique-Mesures-Automatique (IMA)
- Géotechnique
- Technico-Commerciale
- Science des Matériaux

Je vous demandais en conséquence de bien vouloir communiquer les dossiers joints à ma lettre, à la Commission du Titre d'Ingénieur en vue d'obtenir la création de ce diplôme sur le plan national, conformément à la loi du 10 Juillet 1934.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître si la Commission du Titre a pu examiner ce dossier, et dans l'affirmative si une décision pourra être prise prochainement.

Je me permets de vous préciser que notre Université a été habilitée à délivrer la Maîtrise de Sciences et Techniques dans les spécialités ci-dessus désignées par arrêté ministériel du 19 Juillet 1971.

Transmis le 6 Janvier 1972 à  
M. le Directeur de l'U.E.R.  
des Sciences Appliquées pour  
Information.

Le PRÉSIDENT,  
  
R. DEFRETIN.



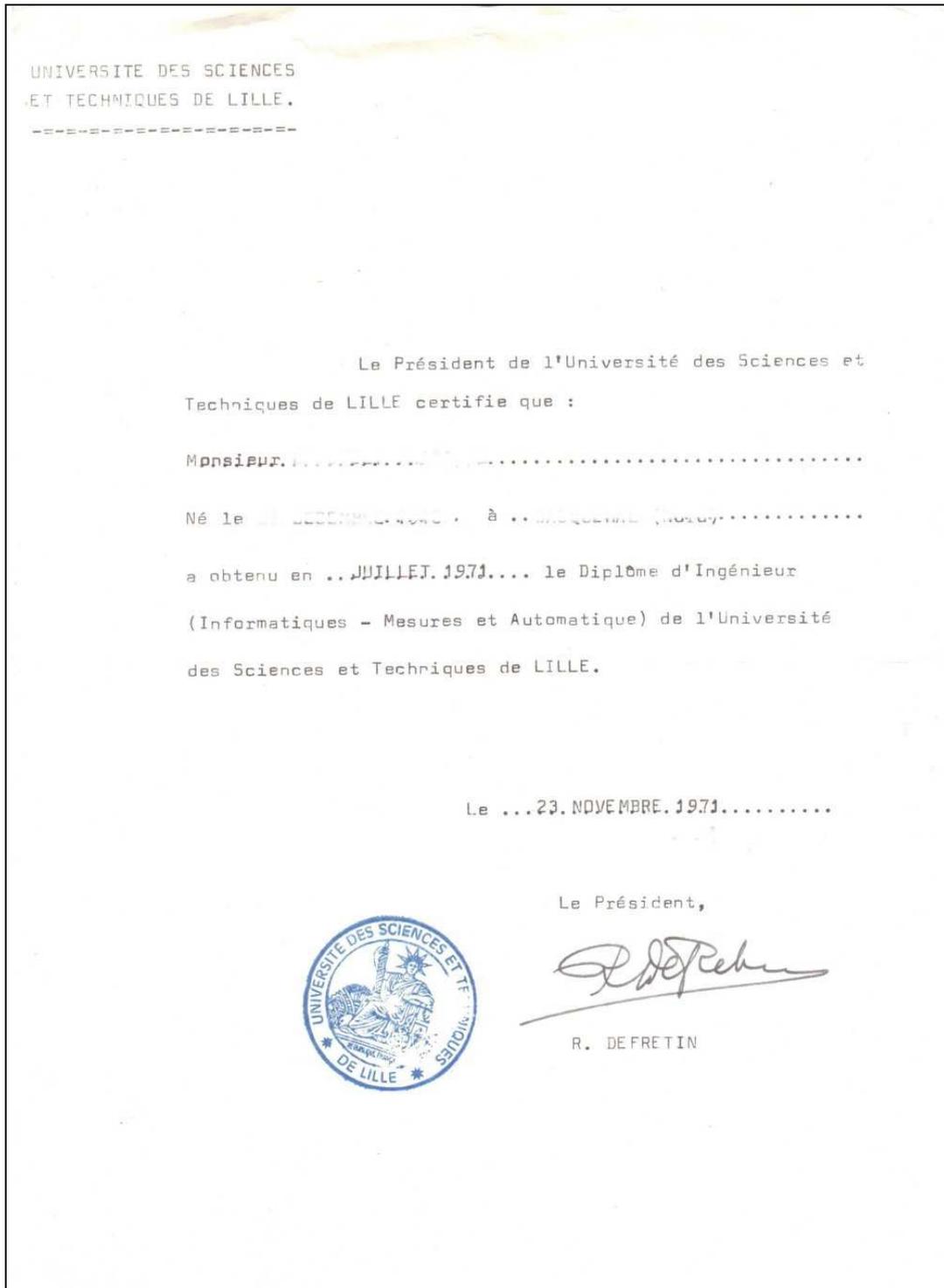
Francis Louage nous fait partager la situation de l'époque :

« On peut souligner qu'au cours du mois de juin 1971, s'est probablement joué la création d'un diplôme d'ingénieur délivré dans l'Université : d'abord le courrier d'Olivier Guichard du 7 juillet 1970 (voir page 20) « qui attire l'attention sur la difficulté de la délivrance de diplôme d'ingénieur par les universités » laisse entendre que cela sera vraiment difficile. Ensuite la création des maîtrises de sciences et techniques en février 1971 semble couper l'idée d'une formation d'ingénieur en 3 années. L'idée d'une « année d'ingénieur »

semble peu crédible à terme. Mais nous sommes tous prêts à poursuivre notre projet de création d'une école d'ingénieur. Dans ce contexte pour le moins délicat et à la stupéfaction de beaucoup d'entre nous, le conseil d'Université décide le 9 juin 1971 la création de diplômes d'ingénieurs de l'Université des sciences et techniques de Lille !!! **INCROYABLE !!!**

Et le processus de consultation de la commission des titres est engagé puisque le 5 janvier 1972 (voir page 25), le Président de l'Université demande au ministère si la commission des titres a pu examiner les dossiers qu'il a transmis le 12 juillet 1971..

En attendant la décision de la commission des titres, les étudiants en cours de scolarité se verront délivrer le diplôme d'ingénieur de l'USTL. (voir copie ci-dessous) »





Quelques élèves du département I.M.A. pour l'essentiel (photo 1970), merci à Jacques Lecourt (IMA 1971)

Debout de gauche à droite :

Habib Ghedira (IMA 1971), Jean-Marie Stievenard (IMA 1972), Joël Martel (IMA 1972), Taleb Gasmi (IMA 1971), Castelain (non EUDIL), Louis Paul Doco (IMA 1971), Christian Godin (IMA 1971), Jacques Lecourt (IMA 1971), ?, Guy Bleuse (IMA 1972)

Assis de gauche à droite :

Gérard Otter (IMA 1971), ? , Jean-Marc Petit (IMA 1972), ?

Les ? ne concernent pas des personnes de la même promo

De la promotion IMA 1971 il manque Philippe Loosfeld (il dormait encore !)

## 4- Création de l'Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille

Maintenant que le département des Sciences Appliquées fonctionne avec quatre filières au niveau ingénieur (I.M.A., Génie Civil, I.T.E.C., Science des Matériaux) et une filière au niveau Maîtrise en Construction Mécanique, que l'autorisation officielle de délivrer un diplôme d'ingénieur est proche il faut peut-être lui trouver un NOM !

Voici un échange de courrier entre Jean-Pierre Beaufiles alors Directeur du Département des Sciences Appliquées et René Alquier, Secrétaire Général du C.N.I.F. (Conseil National des Ingénieurs Français).

Le 19 décembre 1972, Jean-Pierre Beaufiles écrit :

*« Au cours de la visite que vous avez bien voulu nous faire... vous avez insisté sur l'importance de la dénomination de notre Etablissement.*

*J'ai donc demandé au conseil de l'U.E.R. de se prononcer sur la dénomination 'Ecole Universitaire'. Le Conseil s'est déclaré favorable....*

*Si, accolée à un titre d'ingénieur, l'appellation 'Ecole Universitaire' est sans ambiguïté, il n'est pas de même au sein d'une Université où on pourra trouver éventuellement toutes sortes d'autres Ecoles, c'est pourquoi Ecole Universitaire d'Ingénieurs semble préférable.*

*Enfin 'Ecole Universitaire de Lille' semble préférable à Ecole Universitaire du Nord...*

*Reste un problème d'euphonie : que penser du sigle **E.U.I.L.** ?...*

*En conclusion cette question de dénomination est délicate et doit être traitée prudemment...*

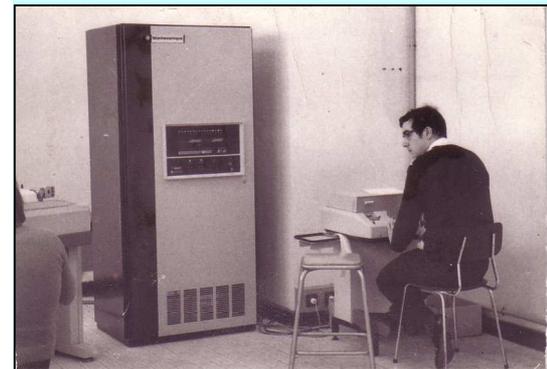
La réponse ne se fait pas attendre et en date du 4 janvier 1973 René Alquier écrit :

*« Votre lettre du 19 décembre me parvient ce matin seulement....*

*... j'avais cru en la lisant à la vertu de la transmission de pensée. En effet hier au soir j'envoyais mes vœux à M. Paul Rouzé en évoquant la part qu'il avait prise avec les industriels, groupements d'ingénieurs, Universitaires et Directeurs d'Ecoles, dans la conception et la réalisation de vos filières.*

*Je lui demandais ce qu'il pensait de l'appellation 'Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille' .... »*

En juin 1973, le premier ordinateur, T1600 de la télémécanique (de type mini-calculateur) arrive aux Sciences Appliquées. Celui-ci est prévu pour le contrôle de procédés pour l'option 'A' de la filière I.M.A. Très vite les autres options de la filière en auront aussi l'usage puis toutes les filières de l'Ecole. Il est doté de 16Koctets de mémoire centrale et d'un disque dur de 256Koctets.





Michel Migeon, alors responsable du 1<sup>er</sup> cycle fera réaliser le logo ci-contre par des élèves de l'Ecole des Beaux Arts

Les dossiers transmis depuis le mois de juillet 1971 ont été examinés par la commission des titres, les experts ont mené leur enquête, visité l'Ecole, rencontré les responsables. Leur avis favorable a été transmis au ministère.

Le décret du 16 avril 1974 paru au Journal Officiel le 2 mai 1974 crée le Diplôme d'Ingénieur de l'Université de Lille 1.

**Décret du 16 avril 1974 portant création  
du diplôme d'ingénieur de l'université de Lille-I.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 10 juillet 1934 relative aux titres d'ingénieurs ;

Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi n° 71-557 du 12 juillet 1971 aménageant certaines de ses dispositions ;

Vu le décret n° 70-1174 du 17 décembre 1970 portant érection de l'université de Lille-I en établissement public à caractère scientifique et culturel ;

Vu la délibération du conseil de l'université de Lille-I en date du 9 juin 1971 ;

La commission des titres d'ingénieurs entendue,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Il est créé un diplôme d'ingénieur à l'université de Lille-I.

Art. 2. — Ce diplôme reçoit la dénomination de diplôme de l'école universitaire d'ingénieurs de l'université de Lille-I.

Art. 3. — Les spécialités définissant la formation, l'organisation des enseignements et les modalités de délivrance du diplôme visé à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus sont fixées par arrêté du ministre de l'éducation nationale.

Art. 4. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 avril 1974.

PIERRE MESSMER.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'éducation nationale,  
JOSEPH FONTANET.

# Carrefour des ingénieurs

Une grande première à l'Université des Sciences et Techniques de Lille,

## La création d'un diplôme d'ingénieur

Désormais, et ceci est une « grande première », l'Université des sciences et techniques de Lille I est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur.

L'habilitation d'une nouvelle école à délivrer le diplôme d'ingénieur constitue un fait rare dont l'importance nationale est évidente, quand cette habilitation est accordée à deux universités : Lille I, Montpellier II, l'événement peut être qualifié d'exceptionnel puisque sans précédent.

C'est au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue, le 7 juin dernier, dans les locaux de l'Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille-E.U.D.I.L., que M. le Recteur J.-C. Groshens, chancelier des universités a annoncé cette nouvelle qui marque un tournant de l'Université française à qui l'on ne pourra plus reprocher d'être un « vase clos ». En effet, elle noue d'étroites relations avec les secteurs professionnels afin de s'adapter aux besoins économiques de la Nation.

— Technico-commercial : formation scientifique et commerciale (ITEC).

Ces quatre formations délivrent le diplôme d'ingénieur en 3 ans, après le DUES ou le DEUG et la maîtrise de sciences et techniques à la fin de la deuxième année d'études. Outre ces quatre spécialités, l'Université délivre également cette Maîtrise de sciences et techniques avec la mention « Technologie agricole et alimentaire ».

Notons aussi que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche vient d'émettre un avis favorable aux créations à Lille I d'une Maîtrise sciences et techniques « Environnement et aménagement régional » et d'une Maîtrise « Méthodes informatiques appliquées à la gestion ».

Cette autorisation à délivrer un diplôme d'ingénieur, a souligné M. Parreau, marque une étape très

par rapport aux besoins du pays, et les étudiants des Universités avaient de plus en plus de difficultés à s'assurer des débouchés professionnels faute d'une formation adaptée à leur entrée dans la vie active.

Aussi pour remédier à ces deux difficultés, l'Education nationale avait créé des établissements d'un type nouveau, des instituts universitaires de technologie pour la formation de techniciens supérieurs en deux ans.

Après l'abandon du projet de création à Lille d'un I.N.S.A. (Institut national des sciences appliquées) une commission nationale d'étude de formations technologiques fut mise en place et en février 1969, une délégation d'universitaires lillois lui fut mandatée d'étudier l'implantation de nouvelles formations technologiques à la Faculté des Sciences de Lille. En juin 1969, une commission régionale comprenant des représentants de l'Université, des syndicats, des chambres de Commerce et de diverses industries présentait un projet de filières de formation d'ingénieur. Peu après, on apprenait que les Universités de Clermont-Ferrand, Lille et Montpellier, étaient choisies pour être le siège d'expériences d'enseignements technologiques de haut niveau destinés à être sanctionnés par le titre d'ingénieur.

Le département des sciences appliquées qui avait été créé en septembre 1969 était érigé en janvier 1974 en U.E.R. de technologie puis l'Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille (E.U.D.I.L.) dont les étudiants peuvent désormais obtenir le diplôme d'ingénieur (décret du 16 avril 1974 paru au J.O. du 1<sup>er</sup> mai 1974).

### Les études à l'E. U. D. I. L.

Les conditions d'admission à l'E. U. D. I. L. sont très différentes de celles qui sont traditionnelles dans les Grandes Ecoles. Le recrutement qui se situe au niveau Bac + 2 n'est pas fait par un concours sur épreuve mais par un concours sur dossier avec examen des titres des candidats et entretien avec les membres du jury et, éventuellement, des tests pour distinguer leurs aptitudes à une formation technique.

Les études comportent un enseignement fondamental de haut niveau. L'enseignement technologique adapté à chaque formation, un enseignement en sciences humaines, économiques et juridiques. Une place importante est réservée à l'enseignement des langues ainsi qu'aux stages de formation professionnelle.



De gauche à droite : M. Rouzé, président de la Commission de la formation professionnelle du C.I.S.E., V.P. du Conseil national des ingénieurs, le recteur Groshens, le président Parreau, les professeurs Migeon et Louage et un groupe d'universitaires. (Photo N.I.)

### Quatre spécifications

M. Parreau, président de l'Université de Lille I a fait l'historique de cette unité d'enseignement et de recherche : l'Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille qui comporte quatre instituts correspondant aux quatre spécifications du diplôme d'ingénieur :

- Géotechnique, Génie civil (IGT) ;
- Informatique, mesures, automatique (IMA) ;
- Science des matériaux (ISM) ;

importante dans l'évolution de l'enseignement technique supérieur. Traditionnellement, en effet, la formation des ingénieurs était réservée aux grandes écoles qui avaient, en quelque sorte, le monopole de l'enseignement technique de très haut niveau, tandis que les Universités se consacraient à la formation théorique et générale et préparaient essentiellement à l'enseignement. Cette solution n'était satisfaisante pour personne : le nombre des ingénieurs formés par les Grandes Ecoles étant insuffisant

Extrait du journal 'Nord Industriel et Commercial, mensuel de juin 1974'. Sur la photo on y retrouve, en premier rang : Paul Rouzé, Le recteur Groshens, Le président Michel Parreau, Michel Migeon, Francis Louage et au second rang : Daniel Froelich, Jacques Paquet, Georges Salmer, André Lebrun, René-Jean Schiltz

Le 9 juillet 1974, Michel Parreau, Président de l'Université, écrit au secrétaire d'Etat aux Universités pour préciser les libellés des titres d'ingénieurs souhaités. (voir courrier ci-dessous).

Le 9 Juillet 1974

Transmis, pour information à  
Monsieur le Professeur LOUAGE,  
Directeur de l'E.U.D.I.L.

Le Président de l'Université des Sciences et  
Techniques de Lille

à

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Universités  
Direction des Enseignements, de la Recherche  
et des Personnels

Le Décret du 16 avril 1974 créant le diplôme d'Ingénieur de l'Université de LILLE I prévoit dans son article 3 que "les spécialités définissant la formation, l'organisation des enseignements et les modalités de délivrance du diplôme sont fixées par arrêté du ministre de l'éducation nationale".

En vue de la préparation de ces arrêtés, je me permets de vous donner un certain nombre de précisions sur les enseignements délivrés dans notre Ecole Universitaire d'Ingénieurs. Celle-ci comporte quatre filières de formation :

- Institut de Géotechnique-Génie Civil (I.G.T.)

Pour cette filière, le titre souhaitable serait : Ingénieur en Géotechnique-Génie Civil.

- Section d'Informatique, Mesures, Automatique (I.M.A.)

Pour cette filière, le titre souhaitable serait : Ingénieur en Informatique, Mesures, Automatique.

- Institut Technico-Commercial (I.T.E.C.)

Pour cette filière, le titre souhaitable serait : Ingénieur en Instrumentation. (Formation Technico-Commerciale)

- Institut de Science des Matériaux (I.S.M.)

Pour cette filière, le titre souhaitable serait : Ingénieur en Science des Matériaux.

Le diplôme est attribué aux élèves ayant obtenu une moyenne de 12 sur 20 pour l'ensemble de leur scolarité, la troisième année ayant un coefficient 2. Le contrôle des connaissances tient compte des examens écrits, oraux, pratiques, des devoirs surveillés, des interrogations, des stages.

Attribution du titre d'Ingénieur aux anciens élèves

En raison des délais qui se sont écoulés depuis notre demande du titre d'ingénieur (délibération du Conseil d'Université du 9 juin 1971) et depuis la visite des rapporteurs de la Commission Nationale du Titre d'Ingénieur (décembre 1972 et janvier 1973), je souhaiterais qu'il soit possible d'accorder le titre national d'ingénieur avec effet rétroactif aux élèves qui ont obtenu le diplôme d'ingénieur de l'Université depuis la création de notre U.E.R. de Sciences Appliquées (devenue E.U.D.I.L.). En effet, nos anciens élèves ont suivi exactement la même formation que les élèves actuels et la Commission du Titre a pu vérifier le sérieux de leurs études.

**SECRETARIAT D'ETAT AUX UNIVERSITES**

**Spécialités dans lesquelles le diplôme d'ingénieur de l'école universitaire d'ingénieurs de l'université de Lille-I est délivré.**

Le secrétaire d'Etat aux universités,  
Vu le décret du 16 avril 1974 portant création du diplôme d'ingénieur de l'université de Lille-I,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le diplôme d'ingénieur de l'école universitaire d'ingénieurs de l'université de Lille-I est délivré dans les spécialités suivantes :

Géotechnique, génie civil ;  
Informatique, mesures, automatique ;  
Science des matériaux ;  
Instrumentation (formation technico-commerciale).

Art. 2 — Un arrêté ultérieur fixera les conditions d'organisation de la scolarité et de délivrance des diplômes.

Art. 3. — Le directeur des enseignements, de la recherche et des personnels est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 juillet 1974.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :  
Le directeur des enseignements, de la recherche  
et des personnels,  
JEAN-CLAUDE DISCHAMPS.

L'arrêté du 31 juillet 1974 viendra confirmer les libellés souhaités par l'E.U.D.I.L. pour la dénomination des titres d'ingénieurs (voir ci-contre).

Il est aussi expressément demandé dans ce courrier (page 30) la possibilité d'accorder le titre national d'ingénieur avec effet rétroactif aux élèves qui ont obtenu le diplôme d'ingénieur de l'Université depuis la création de notre U.E.R. de Sciences Appliquées (devenue E.U.D.I.L.)...

Toutefois la délivrance du titre n'étant pas rétroactive, il fallait trouver un moyen astucieux de ne

pas léser les promotions précédentes. La liste transmise par Francis Louage, alors Directeur de l'E.U.D.I.L, comporte TOUS les admis des promotions de 1970 à 1974, classée par filière et dans l'ordre alphabétique sans indication de date de sortie réelle. Le Ministère ferma les yeux et la liste des 120 ingénieurs E.U.D.I.L. (19 G.T.-G.C. ; 8 I.S.M. ; 73 I.M.A. et 20 I.T.E.C.) sera publiée au *Journal officiel* le 27 août 1975. Tous se verront délivrer le diplôme ci-dessous.



Dans la réalité des faits ceci a pris un peu de temps. En effet, délivrer un diplôme était une expérience nouvelle. Il a fallu réaliser la maquette puis le tirage, remplir les quelques centaines de diplômes, faire signer le Directeur, le Président de l'Université, trouver le bon bureau ministériel pour expédier le paquet de diplômes... bref la signature du Ministre est en date du 25 mars 1980. Autant dire que les diplômés n'attendaient plus ce papier pour se faire embaucher et la quasi totalité de ces diplômes se trouve dans un coffre-fort à l'Ecole en attente d'être retirés...



### **Le bâtiment de l'E.U.D.I.L. en 1975**

Maintenant que le diplôme est officiellement reconnu, que plus d'une centaine d'ingénieurs sont sortis et que les promotions se développent, il est apparu nécessaire, comme dans toutes les écoles d'ingénieurs, de maintenir après la sortie des liens qui d'une part entretiendront la camaraderie instaurée lors de la vie à l'école, d'autre part permettront de former un ensemble homogène pour défendre le nouveau diplôme au niveau des professions et aussi conserver une relation organisée en direction de l'école pour participer aux conseils de perfectionnement en particulier. Francis Louage alors Directeur de l'E.U.D.I.L. encourage la création de l'Association des Ingénieurs E.U.D.I.L. en participant le 28 juin 1975 à son assemblée constitutive.

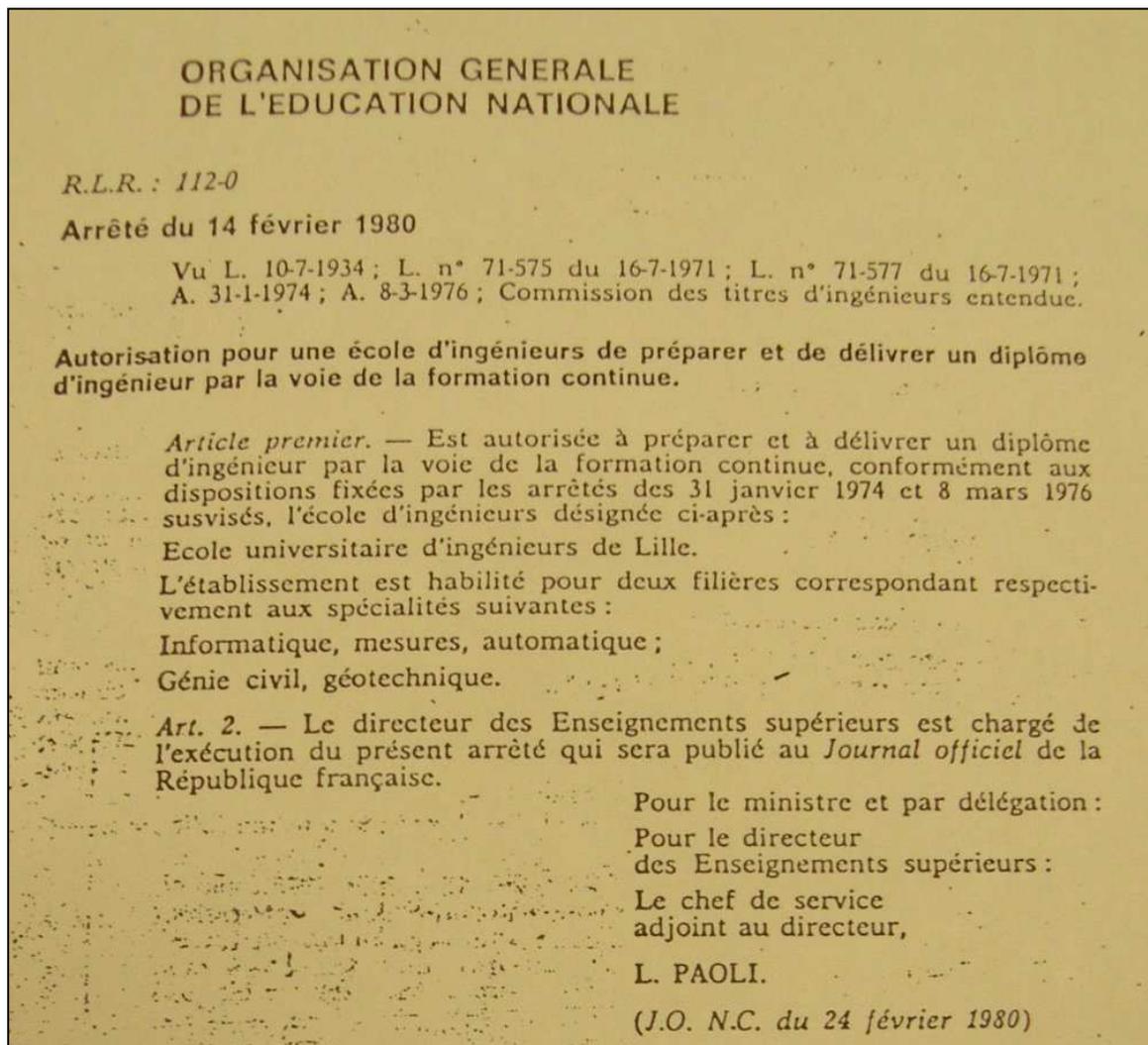
Le premier annuaire des ingénieurs diplômés de l'E.U.D.I.L. sortira en 1978 et sa publication annuelle se poursuit jusqu'à ce jour.

## 5 – 1979 : 10 ans, premiers développements

En 1980, 10 ans après son ouverture, l'E.U.D.I.L. a atteint un rythme de fonctionnement à peu près stable : les programmes sont bien au point, les équipements sont installés. On peut donc consacrer un peu de temps à la mise en place de la formation continue.

Les possibilités offertes par l'arrêté Fontanet du 31 janvier 1974 (J.O. du 16 mars 1974) semblent intéressantes car, les relations entretenues avec l'I.U.T. permettent d'évaluer les souhaits des techniciens supérieurs de reprendre des études pour obtenir un diplôme d'ingénieur. Une enquête spécifique réalisée auprès des anciens de l'I.U.T. Génie Electrique a permis d'évaluer les candidatures potentielles – la prévision a été réalisée.

L'E.U.D.I.L. dépose un dossier. Le 14 février 1980 elle est autorisée à délivrer le diplôme d'ingénieur par la voie de la formation continue pour les départements G.T.G.C. (Géotechnique – Génie Civil) et I.M.A. (Informatique – Mesures – Automatique) tout d'abord (voir arrêté ci-dessous) et l'arrêté du 9 juillet 1990 (J.O. du 19 juillet 1990) viendra compléter cette autorisation tous les autres départements.



## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Arrêté du 22 avril 1986 relatif aux diplômes d'ingénieur de l'université de Lille-I

Le ministre de l'éducation nationale,  
Vu le code de l'enseignement technique, et notamment ses articles  
153 à 167 ;

Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,  
et notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 84-723 du 17 juillet 1984 fixant la classification  
d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et profes-  
sionnel ;

Vu le décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985 portant création  
d'instituts et d'écoles internes dans les universités et les instituts  
nationaux polytechniques ;

Vu l'avis de la commission des titres d'ingénieur,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. - L'université de Lille-I délivre les diplômes d'ingénieur  
suivants :

1° Diplôme d'ingénieur de l'université de Lille-I en sciences agri-  
coles et alimentaires ;

2° Diplôme de l'institut universitaire d'ingénieurs de l'université  
de Lille-I complété de la mention de l'une des spécialités énumérées  
à l'article 2 ci-après.

Art. 2. - Le diplôme de l'institut universitaire d'ingénieurs de  
l'université de Lille-I est délivré dans les spécialités suivantes :

- géotechnique, génie civil ;
- informatique, mesures, automatique ;
- sciences des matériaux ;
- instrumentation (formation technico-commerciale) ;
- mécanique.

Art. 2. - Le directeur des enseignements supérieurs est chargé de  
l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la  
République française.

Fait à Paris, le 22 avril 1986.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des enseignements supérieurs,*  
O. SCHRAMECK

En 1985, l'Institut Agricole du Nord devient Institut Agricole et Alimentaire de Lille (I.A.A.L.) et sera habilité à délivrer un diplôme d'ingénieur le 22 avril 1986. (cf Histoire de l'I.A.A.L.).

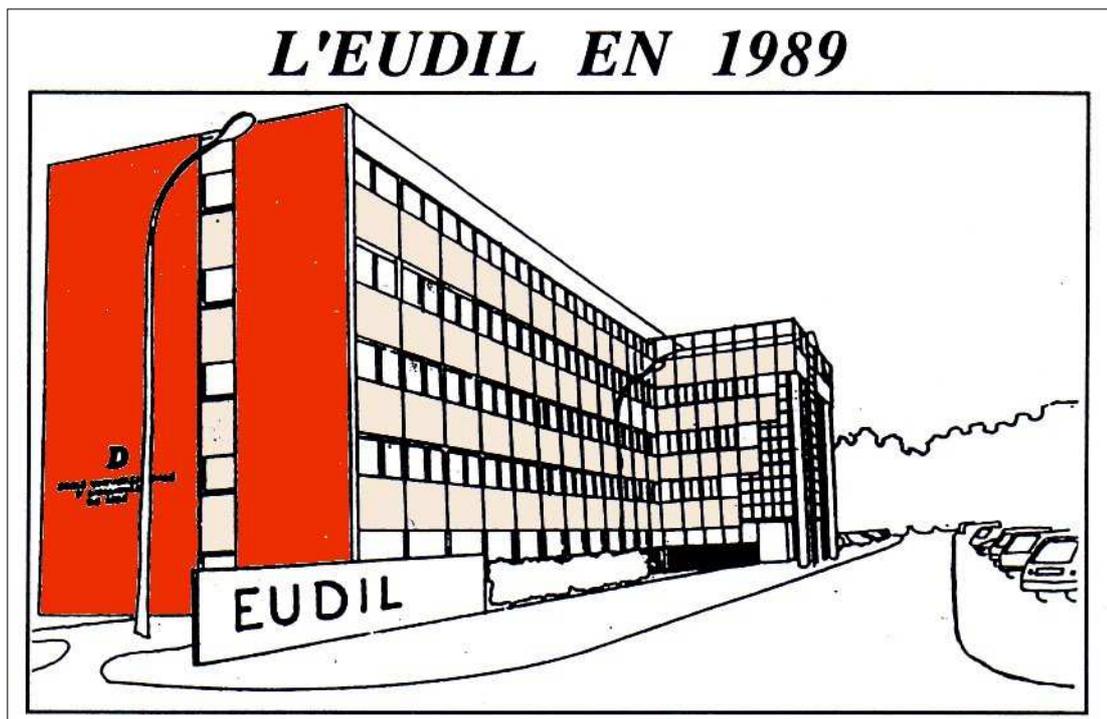
Le 22 avril 1986, l'E.U.D.I.L. est habilitée à délivrer un diplôme d'Ingénieur en mécanique. (voir ci-dessus - J.O. du 29 avril 1986). Les premiers ingénieurs issus de la formation I.A.A.L. sortiront en 1988.

En 1987, la direction de l'E.U.D.I.L. engage une réflexion quand à l'implantation physique de l'Ecole. Deux projets sont à l'étude :

- Le premier vise la construction d'un nouveau bâtiment regroupant l'E.U.D.I.L. et une autre école d'ingénieurs. Ce projet s'inscrirait dans le cadre du Xème Plan (89-94) sous réserve de l'obtention d'un contrat Etat-Région . Un dossier est en cours de constitution . Il sera déposé d'ici la fin de l'année et la décision interviendra en avril 1988.
- Le second projet concerne le réaménagement des locaux actuels suivant deux objectifs :
  - o Créer une entrée de prestige et d'accueil pour le bâtiment de l'E.U.D.I.L. sur la façade principale (voir esquisse ci-dessous), les entrées actuelles se trouvant reléguées à l'arrière du bâtiment.
  - o Profiter de l'extension pour améliorer le fonctionnement interne du bâtiment qui, à l'origine, n'a pas été conçu pour vivre d'une façon autonome.

Une étude a été confiée à un architecte. Le devis des travaux est de l'ordre de 4MF. Ce coût apparaît d'ores et déjà, comme élevé compte tenu des possibilités d'investissement de l'E.U.D.I.L.

[extrait du Nouveau Trait d'Union (N.T.U.) de l'A.I.E.U.D.I.L. (Association des Ingénieurs E.U.D.I.L.) numéro 12 de septembre 1987].



Ce croquis, vu du côté métro, permet d'imaginer ce qu'aurait pu être le bâtiment de l'E.U.D.I.L. si le second projet avait abouti.

Ce projet n'aura pas de suite, par contre l'idée de la construction d'un nouveau bâtiment est resté dans les esprits.

## 6 – 1989 : 20 ans, encore du nouveau



En 1989, Les trois écoles nées en 1969, l'E.U.D.I.L. à Lille, le C.U.S.T. à Clermont-Ferrand et l'I.S.I.M. à Montpellier décident de se regrouper afin d'acquérir une meilleure visibilité au niveau national et international. C'est la naissance du Réseau Eiffel.

Le Réseau Eiffel, dans sa charte de 1991, décide de s'ouvrir à d'autres formations universitaires d'ingénieurs et bien d'autres écoles viendront grossir ce réseau.

En 1992 le recrutement des écoles du réseau Eiffel se fait en commun. L'étudiant n'a plus qu'un seul dossier à remplir et un seul entretien à passer ce qui réduit d'autant ses frais.

L'I.S.T.G. (Institut des Sciences et Techniques de Grenoble) rejoint le réseau Eiffel pour le concours d'entrée de 1999.

### **En juillet 1991, l'E.U.D.I.L. sortira son 2000<sup>e</sup> ingénieur.**

En 1994, un groupe d'enseignants en informatique s'est constitué autour de Bernard Toursel pour étudier l'opportunité de créer une option informatique plus tournée vers les métiers du tertiaire car l'option 'I' de la filière I.M.A. était une informatique plus technique. L'idée a été d'essayer de créer une filière avec des contraintes de débouchés, absence de redondance avec les filières existantes en interne mais aussi dans l'université voire au niveau régional et national. A l'époque il n'y avait pas d'équivalent en dehors de l'I.N.S.E.E. Ces filières étaient pour la plupart du temps très fortement tournées vers les mathématiques appliquées avec un peu d'informatique ou alors plus de gestion. Après de nombreuses réunions avec les professionnels pour apprécier leurs besoins et les débouchés éventuels, l'idée a été de créer une nouvelle filière qui allierait à la fois l'informatique et les statistiques.

Cette nouvelle filière appelée G.I.S. (Génie Informatique et Statistique) verra le jour à la rentrée 1999 et les premiers diplômés sortiront en 2002.



L'E.U.D.I.L. est alors en pleine expansion et le bâtiment historique de l'Ecole (bâtiment D, photo ci-contre juste avant la construction du nouveau bâtiment) est devenu trop petit et trop vieux pour accueillir tous les élèves. La décision de construire un nouveau bâtiment est prise. Ce bâtiment sera bâti sur les terrains auparavant occupés par le parking et abritera deux écoles universitaires, l'E.U.D.I.L. et l'I.A.A.L.



Les premiers travaux de construction commencent le 28 octobre 1997 et deux ans plus tard, le 5 novembre 1999 le nouveau bâtiment E.U.D.I.L.-I.A.A.L. est inauguré par Michel Delebarre, Président du Conseil Régional Nord Pas-de Calais.



L'Inauguration officielle de l'EUDIL le 5 novembre 1999 par Michel DELEBARRE, Président du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, vue par la Presse.

La Voix du Nord - 7 Novembre 1999

Des locaux intelligents pour l'EUDIL et l'IAAL

"Magnifique, merveilleux, exceptionnel..." Les personnalités qui se sont succédées pour prendre la parole lors de l'inauguration d'un nouveau bâtiment situé sur la cité scientifique ont utilisé les épithètes les plus élogieuses.

Majestueux, avec son immense hall d'entrée baptisé "la Rue des ingénieurs", l'édifice joue avec les matériaux, les volumes et les lumières.

Construits sur 24000 m2, les locaux permettront de réunir en un même lieu les élèves ingénieurs de l'EUDIL et ceux de l'Institut agroalimentaire, l'IAAL. Soit plus d'un millier d'étudiants qui, de plus, bénéficieront des toutes dernières technologies de communication.

En effet, l'école compte une cinquantaine de téléviseurs en réseau, 1 300 prises informatiques, une salle équipée de la visioconférence...

"Un instrument exceptionnel qui amènera à enseigner différemment", estimait le directeur de l'EUDIL, P. Legrand. Certains parlent déjà de télé-enseignement.

Le nouveau bâtiment est effectivement en marche vers le troisième millénaire.

Nord Eclair - 9 Novembre 1999

EUDIL et IAAL : vers une fusion ?

L'Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille (EUDIL) et l'Institut agroalimentaire de Lille (IAAL) inaugurent de nouveaux locaux communs sur le campus scientifique de Villeneuve d'Ascq. Davantage qu'une simple cohabitation.

Du verre, de la céramique, du béton, des formes aériennes et arrondies, des couleurs lumineuses... Les nouveaux locaux de l'EUDIL et de l'IAAL sont agréables et accueillants. Vingt-quatre mille mètres carrés accueilleront désormais les étudiants de ces

deux écoles lilloises sur le campus scientifique de Villeneuve d'Ascq.

"L'EUDIL a aujourd'hui 30 ans, explique Christian Dorémus, chargé de la communication à l'école. Or, il

y a 25 ans, nous comptons environ 90 élèves ingénieurs, contre 750 aujourd'hui, auxquels s'ajoutent d'autres formations (préparation aux concours de l'enseignement, DEA...)...

Au total, 1.200 étudiants sont rattachés à l'EUDIL". Or, les locaux du campus scientifique n'ont pas changé. C'est juste à côté de cet ancien bâtiment, qui continuera à être utilisé, que s'est construit le nouveau.

Quant à l'IAAL, l'école, habilitée en 1985 et qui compte environ 250 élèves, ne disposait tout simplement pas de locaux bien identifiés.

Ces nouveaux locaux constituent une impulsion nouvelle. Davantage de place, du matériel performant, des locaux agréables qui développent les espaces d'accueil et de rencontre...

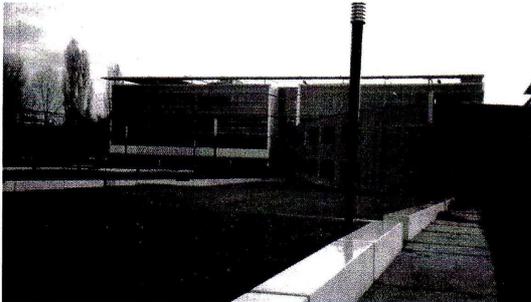
Des espaces spécifiques sont d'ailleurs consacrés aux entreprises. Le but : multiplier les contacts et partenariats industriels, dans un environnement, celui de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, qui compte 44 laboratoires.

Vers un centre polytechnique ?

D'autre part, le bâtiment, qui fait la part belle à l'informatique, peut également être l'occasion de développer d'autres formes d'enseignement.

Et puis, surtout, le logement des 2 écoles sous le même toit n'est pas innocent ; "L'EUDIL ignorait jusqu'à présent l'industrie agroalimentaire, l'IAAL traite de ces problèmes (...). Grâce aux sciences de l'ingénieur apportées par l'EUDIL (...), l'IAAL pourra développer beaucoup plus le Génie des procédés et la fabrication

des produits", continue le directeur de l'EUDIL. On l'aura compris : chaque école cherche à élargir ses horizons en s'enrichissant des domaines de compétence de l'autre.



Des activités communes vont être développées. Mais, au-delà, les directions des 2 écoles appellent de leurs vœux, "dans un futur relativement proche", la fusion des 2 écoles en une seule, ce que l'on appelle un "centre polytechnique universitaire". Soit un rassemblement d'écoles universitaires, d'une certaine taille, couvrant différents champs d'activité. Une voie d'avenir pour les promoteurs du projet, qui prônent la pluridisciplinarité et l'adaptabilité des ingénieurs. La première école de ce type à se créer officiellement le sera à Nantes, pour le 1er janvier 2000. La métropole comptait parmi les précurseurs des écoles universitaires d'ingénieurs, le sera-t-elle pour les écoles polytechniques ?

Les travaux...

Coût : 182,40 MF, financés par l'Etat, la Région et des fonds européens (Feder), dans le cadre du plan Université 2000 et du contrat de plan Etat-Région.

Temps de réalisation : 2 ans.

Maître d'œuvre : l'université.

Le bâtiment en chiffres : 24.000 m2 au plancher (3.000 m2 pour la recherche et 2.000 m2 pour le transfert vers les entreprises) pour une capacité d'accueil de 1.400 étudiants. 4 amphithéâtres, 15 salles de travaux pratiques d'informatique, un laboratoire multimédia, 3 laboratoires de langues...

Si on lit le texte ci-dessus publié dans le NTU (Nouveau Trait d'Union) de l'A.I.E.U.D.I.L. (Association des Ingénieurs E.U.D.I.L.) n° 47 de janvier 2000 : « ... Les directions des 2 écoles appellent de leur vœux, 'dans un futur relativement proche', la fusion des 2 écoles en une seule, ce que l'on appelle un 'Centre polytechnique universitaire'. Soit un rassemblement d'écoles universitaires, d'une certaine taille couvrant différents champs d'activités... La première école de ce type à se créer officiellement le sera à Nantes pour le 1<sup>er</sup> janvier 2000.... ».

## 7 - Polytech'Lille

**Décret n° 2002-488 du 4 avril 2002  
relatif à l'École polytechnique universitaire de Lille**  
NOR : MENS0200723D

Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,  
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 713-1,  
L. 713-2 et L. 713-9 ;  
Vu le décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985 modifié por-  
tant création d'instituts et d'écoles internes dans les universités  
et les instituts nationaux polytechniques ;  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université  
Lille-I ;  
Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et  
de la recherche en date du 18 février 2002,

Décrète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** - L'École polytechnique universitaire de Lille est  
une école interne à l'université Lille-I. Elle est un centre poly-  
technique universitaire au sens de l'article L. 713-2 du code de  
l'éducation.

**Art. 2.** - L'École polytechnique universitaire de Lille a  
notamment pour mission :

- la formation initiale, en alternance ou par apprentissage,  
d'ingénieurs ;
- la formation continue ;
- le développement des technologies de l'information et de la  
communication appliquées à la formation ;
- le développement de la recherche et de l'innovation tech-  
nologique ;
- la valorisation des résultats obtenus au plan national et  
international ;
- l'aide au développement économique et industriel.

**Art. 3.** - Pour la mise en œuvre des actions correspondant  
aux missions qui sont confiées aux centres polytechniques uni-  
versitaires, des crédits et des emplois peuvent être affectés  
directement à l'école.

**Art. 4.** - Les étudiants admis à poursuivre leur scolarité à  
l'École polytechnique universitaire de Lille antérieurement à  
l'année universitaire 2002-2003 reçoivent à la fin de leurs  
études le titre d'ingénieur diplômé de l'École polytechnique uni-  
versitaire de Lille de l'université Lille-I.

**Art. 5.** - Dans l'attente de la mise en place des organes de  
gestion de l'École polytechnique universitaire de Lille, un admi-  
nistrateur provisoire exerce les fonctions de directeur de l'école.

**Art. 6.** - Est supprimée à l'article 1<sup>er</sup> du décret du  
26 novembre 1985 susvisé la mention suivante : « Ecole univer-  
sitaire d'ingénieurs de Lille (EUDIL), Lille-I ; ».

**Art. 7.** - Est ajoutée à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 26 novembre  
1985 susvisé la mention suivante : « Ecole polytechnique uni-  
versitaire de Lille ; ».

**Art. 8.** - Le ministre de l'éducation nationale est chargé de  
l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*  
de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 2002.

LIONEL JOSPIN

Par le Premier ministre :  
Le ministre de l'éducation nationale,  
JACK LANG

En 2000 Décision de fusion des  
2 écoles E.U.D.I.L. et I.A.A.L. en vue  
de la création d'un C.P.U. (Centre  
Polytechnique Universitaire).

En 2001 le Conseil  
d'administration de l'Université Lille I  
approuve la création de l'E.P.U (Ecole  
Polytechnique Universitaire) regroupant  
l'E.U.D.I.L., l'I.A.A.L. et l'I.E.S.P.

Le décret qui officialise la fusion  
de l' E.U.D.I.L. de l'I.A.A.L. et de  
l'I.E.S.P. pour créer **l'École  
polytechnique universitaire de Lille**  
est publié dans le journal officiel (voir  
ci-contre) du 4 avril 2002. L'école prend  
le nom d'usage de **Polytech'Lille**.

Le 17 avril 2002, un arrêté  
émanant du Président de l'Université  
des Sciences et Technologies de Lille  
stipule : » ...  *dans l'attente de la mise  
en place des organes de gestion de  
l'École polytechnique universitaire de  
Lille, Monsieur Pierre Legrand,  
professeur des universités, (alors  
Directeur de l'E.U.D.I.L.), est nommé  
administrateur provisoire, exerçant à ce  
titre les fonctions de directeur de  
l'école. »*

En 1992, l'école d'Ingénieur  
d'Exploitation des Systèmes de  
Production (I.E.S.P.) est créée à  
l'Université de Lille 1 en réponse à  
l'appel des industriels (7 partenaires  
d'origine) pour former, en alternance et  
en formation continue, des ingénieurs de  
production disposant de capacités tant  
en techniques qu'en management. En  
1994 le diplôme spécialité "production"  
se réalise en partenariat avec l'Institut  
des Techniques d'Ingénieur de  
l'Industrie du Nord Pas-de-Calais. Les

premiers ingénieurs diplômés de la formation I.E.S.P. sortiront en 1995.

En 2002, en fusionnant avec E.U.D.I.L.-I.A.A.L., l'I.E.S.P. devient le 8ème  
département de Polytech'Lille ; seul département en partenariat. En 2004 la voie d'accès au  
diplôme spécialité production est créée.



En septembre 2004 a lieu la première rentrée officielle de **l'École polytechnique universitaire de Lille**.

### **Qu'est-ce qu'une école polytechnique universitaire ?**

S'appuyant sur la notion de Centre Polytechnique Universitaire existant dans la loi de 1984, le ministère souhaite donner une nouvelle dimension aux écoles d'ingénieurs des universités.



Fini les petites formations d'ingénieurs à 20 élèves, place aux écoles polytechniques universitaires.

Les critères sont : un flux minimum de 250 élèves ingénieurs par an ,une véritable multi disciplinarité et ... un budget fléché. Mais ce dernier critère est mort né avec la création des premières E.P.U. La première est Nantes en 1999, puis dans l'ordre Marseille 01, Lille, Orléans, Tours en 2002.

Les E.P.U. ont commencé à travailler ensemble et ont souhaité créer le réseau des E.P.U. mais le fait que deux écoles du réseau Eiffel (Lille et Grenoble) soient E.P.U. ne facilite pas la mise en place.

En 2004, les 4 écoles du Réseau Eiffel s'associent aux 4 E.P.U. pour former le réseau Polytech. Remarquons que Clermont est dans le réseau Polytech sans être E.P.U.

Ce réseau a pour mode de fonctionnement l'équipesponsabilité et l'égale valeur des écoles qui le composent; ce qui rompt avec les réseaux existants basés sur le principe d'une école mère et des satellites. Chaque école Polytech doit porter une part de responsabilité dans la marche du réseau. Ce réseau a pour vocation de regrouper les E.P.U. mais le réseau ne souhaite pas laisser au ministère la seule décision. Une Charte est établie qui permet de n'accepter dans le Réseau que les écoles qui font explicitement acte de candidature sur des critères précis. Le nom Polytech est protégé dès 2004 par l'A.D.E.P. (Association des Directeurs des Ecoles Polytech).(A.D.E.P.).



**Grenoble & moi**  
<<www.grenobleetmoi.com>>

**PAS BESOIN  
D'AVOIR FAIT POLYTECH  
POUR MONTER  
VOS MEUBLES**

**NEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVEAU  
MAGASIN IKEA À ST-MARTIN-D'HÈRES**  
Comme vous, nous aimons l'innovation.

**IKEA**  
www.IKEA.fr

n° 57 jeudi 18 octobre 2007 PUBLICITE

Le réseau grandit très vite de 8 en 2003, il passe à 11 en 2006 et 13 en 2010. Le passage à l'école en 5 ans a représenté un bouleversement pour les « vieilles » écoles, mais il a permis de s'adapter à la suppression du D.E.U.G.

Il devient un interlocuteur reconnu et lance des partenariats nationaux avec les autres grands réseaux comme celui des I.U.T., des I.A.E. etc...

La notoriété du réseau peut être imagée par l'affiche (voir ci-contre) en 2007 d'un grand magasin de Grenoble

## 8 – 2009, 40 ans

La pleine force de l'âge ! Nouvelle Ecole, mais pas la plus récente car dans les années 1980 de nombreuses écoles d'ingénieurs ont été créées, mais depuis une dizaine d'années beaucoup de regroupements d'écoles ont été réalisés.

Polytech-Lille a survécu, s'est développée, a pris sa place, la place quelle se devait non seulement dans les milieux professionnels mais aussi dans le paysage universitaire.

Polytech-lille c'est aujourd'hui :

- **1400** élèves ingénieurs et étudiants,
- **80** étudiants en troisième cycle,
- **166** enseignants et enseignants-chercheurs,
- **65** personnels administratifs et techniques,
- **8343** ingénieurs diplômés,

Des formations initiales et continues dans **8 spécialités différentes** :

- Génie Biologique et Alimentaire (GB-IAAL),
- Informatique - Microélectronique - Automatique (IMA),
- Matériaux (SM),
- Mécanique (CM),
- Génie Informatique et Statistique (GIS),
- Ingénierie et Commercialisation des Systèmes de Mesure (IC2M, anciennement ITEC),
- GéoTechnique Génie Civil (GTGC) – *formation initiale et par apprentissage*,
- Ingénieur d'Exploitation des Systèmes de Production (IESP) – *uniquement formation continue et par apprentissage*.

Vous pouvez retrouver tous ces éléments d'actualité sur les divers sites internet suivants :

- **Polytech Lille** : <http://www.polytech-lille.fr/>
- **Association des ingénieurs de Polytech Lille** : <http://www.lesingenieurs.net/>
- **Réseau Polytech** : <http://www.polytech-reseau.org/>
- **Site Internet dédié aux 40 ans de Polytech Lille** : <http://40ansdavancees.fr/>

## 9 - Quelques témoignages

**Pierre Debrabant** (E.U.D.I.L. 1969-1999)

En 1969 ce n'était pas sans une certaine appréhension que d'accepter de prendre part au démarrage d'une des M.S.T. qui ont fondé l'E.U.D.I.L. En effet il fallait mettre un frein aux habitudes du cocon universitaire : les enseignements bien rodés sanglés dans un programme défini par les anciens et que beaucoup d'entre nous connaissaient bien pour les avoir subis ; la thèse, symbole d'appartenance à une communauté d'élus qui a pouvoir de décision et peut accéder aux fonctions supérieures.

Mais mai 68 c'était hier et donnait encore de l'élan à ceux qui aspiraient au changement et à la reconnaissance de leur capacité à innover dans l'élaboration d'un cadre de formation pour des jeunes gens adaptés à une technicité choisie en entrant à l'école. C'est après ces réflexions que j'ai suivi Jacques Paquet dans son rêve de Génie Civil, impossible à réaliser efficacement aux Sciences de la Terre. Je ne l'ai jamais regretté et malgré l'intensité du travail à fournir, je suis toujours persuadé que les 15 premières années de l'Ecole furent pour moi les plus gratifiantes de mon métier d'universitaire.

**Jean Didon** (E.U.D.I.L. 1970-1999)

Fin 1969. Diplômé ingénieur d'une grande école parisienne, assistant dans cette même école, je soutiens ma thèse en Sciences de la Terre. C'est alors que m'est proposé un poste à l'U.S.T.L. pour participer à la mise en place d'une nouvelle structure d'enseignement dans différents domaines des Sciences appliquées. L'objectif est clair : officiellement mise en place d'une nouvelle maîtrise avec en ligne de mire une formation d'ingénieurs en trois ans après bac+2.

Début 70, me voilà donc lillois pour enseigner la géologie appliquée au génie civil.

De cette époque, je me rappelle la visite d'un bâtiment complètement vide, les réunions particulièrement animées ! L'enseignement s'adressait alors à un petit groupe de 6 élèves; un stage de quatre semaines en divers lieux du Nord-Picardie permettait aux étudiants de prendre contact avec les réalités concrètes en vue d'un futur métier porteur et à moi-même d'apporter mon expérience de géologue de terrain, d'ingénieur et aussi de naturaliste....

Pendant 30 ans, les choses n'ont cessé d'évoluer. Les promotions ont grandi. J'ai quitté la maison E.U.D.I.L. en Juin 1999 heureux d'avoir contribué à la formation d'ingénieurs dans un créneau demandeur.

Un grand merci à tous ceux qui, durant ces longues années, ont su nous apporter leur aide.

**Jean-Claude Doukhan** (E.U.D.I.L. 1972-2002)

En octobre 1972, lorsque je suis entré au département Science des Matériaux, le problème principal était celui du recrutement. Il y avait bien peu de candidats car l'école était peu connue à l'extérieur (IUT, classes préparatoires, DEUG de Lille et d'autres universités) et Science des Matériaux était sans doute le département le moins bien connu car ayant démarré une année après les autres. Mon problème (je devrais dire mon souci) était donc de nous faire mieux connaître. Et en attendant qu'advienne ce moment de gloire, il ne fallait pas laisser le niveau baisser.

Résultat: les promotions furent très maigres pendant plusieurs années. Nous avons eu une promotion de seulement 3 diplômés (1973) et pire que tout, il y eut une fois une troisième année d'un seul élève (1976)! Plusieurs enseignants firent des tournées dans les IUT et DEUG de la région pour nous faire connaître. Je dois dire que les choses ont évolué lentement, les promotions ont grossi, la qualité scientifique des postulants s'est améliorée. En fin des années 70 les promotions sortantes (diplômés) du département frisaient la vingtaine d'étudiants, ce qui était moins que les autres départements, mais n'était plus comparable à la maigreur éthique du début!

### **Christian Druon (E.U.D.I.L. 1970-1991)**

J'ai enseigné à l'E.U.D.I.L. de 1970 à 1991. Ce dont je me rappelle c'est qu'à l'époque (1970) il devait être plus facile que maintenant pour obtenir un poste car alors que je préparais mon mémoire CNAM Mr. Lebrun m'avait dit: "il y a une nouvelle école d'ingénieurs et il y a un poste d'assistant à prendre, le voulez-vous?" j'ai répondu "oui". Il ne devait pas y avoir de CSE ou autres institutions...J'ai démarré par des TD et des projets 3<sup>ème</sup> année. L'environnement à l'E.U.D.I.L. était assez convivial car il y avait quelques fois des petites soirées genre apéro avec : Lebrun, Vidal, Bacchus, Louage, Boittiaux, Povy, la secrétaire...

### **Michel Guelton (E.U.D.I.L. 1972-2004)**

Lors de mon arrivée à l'E.U.D.I.L. juste après sa création par Jean-Pierre Beaufiles, je suis tombé tout petit dans la potion magique de la pluridisciplinarité. Les acteurs étaient d'une part des étudiants extraordinaires qui avaient alors une culture et une curiosité surprenantes et d'autre part des hommes merveilleux comme Jean Hoflack, avec qui j'avais eu la chance de modestement contribuer en commission à la promotion de cette nouvelle école.

Plus tard, lorsque j'enseignais le premier principe de la thermodynamique (à l'I.T.E.C.), je ne manquais jamais de dire aux étudiants : "c'est comme en comptabilité avec Jean Hoflack" et leurs yeux éteints s'illuminaient légèrement.

La chance également de dialoguer avec des physiciens comme Gérard Journal (la F.F.T. que j'utilisais bien plus tard dans les cours de R.M.N...), et avec beaucoup d'autres collègues qui se reconnaîtront.

Enfin, cette "potion" n'aurait pas été aussi "magique" sans les ingrédients humains indispensables apportés par les enseignants extraordinaires de langues et de techniques de communication.

### **Michel Laplace (E.U.D.I.L. 1972-1996)**

1970 : J'enseigne l'anglais aux adultes en formation permanente au C.U.E.E.P. à Lille. Le Professeur LEBRUN qui dirige l'établissement, me demande, ainsi qu'à mon collègue Stuart PRICE, de solliciter un poste en Sciences Appliquées à LILLE 1. Impossible de refuser une telle proposition, même si tout est nouveau pour nous!

Ayant déjà pratiqué l'anglais commercial, je suis tout naturellement amené à enseigner à L'I.T.E.C. auquel je resterai fidèle jusqu'à mon départ en retraite en 1996.

Je bénéficie au départ des infrastructures du C.U.E.E.P. pour l'enseignement des langues, ce qui m'aide considérablement.

La première promotion est un petit groupe d'étudiants sympathiques et motivés qui prennent le risque de suivre une formation qui ne leur garantit pas le titre d'ingénieur (le diplôme sera reconnu quelques années plus tard et l'E.U.D.I.L. officiellement créée)

J'ai dès le début apprécié l'attitude cordiale de mes collègues de l'enseignement supérieur et n'ai eu aucun mal à m'intégrer dans l'équipe enseignante.

Je garde donc un très bon souvenir de ces 25 années passées à l'E.U.D.I.L.

### **Marc Lefebvre (E.U.D.I.L. 1969-1998)**

La création de la filière IMA au sein du département des sciences appliquées, due essentiellement au Professeur André LEBRUN, a amené, quelque temps après, la création de postes, en particulier des postes de maîtres assistants dans les différents matières faisant partie du cursus.

Avant l'arrivée de ces postes, j'effectuais mon enseignement au certificat C1 Ondes et Matière de la licence EEA qui faisait aussi partie de l'enseignement de la filière IMA. Mon premier contact avec l'IMA est lié à la présence d'étudiants de cette filière dans ce certificat.

L'arrivée de ces postes n'a pas entraîné un afflux de postulants. Après avoir réfléchi et discuté avec différents collègues, j'ai posé ma candidature à un de ces postes en demandant qu'il soit possible de retourner en EEA si je ne m'adaptais pas...

Je suis resté et ai fait la suite de ma carrière à l'EUDIL devenue ensuite Polytech Lille.

### **Joëlle Morcellet (E.U.D.I.L. 1972-2007)**

Le 1<sup>er</sup> octobre 1972, nouvellement nommée Assistante au département des Sciences Appliquées de Lille, je me suis rendue au 3<sup>ème</sup> étage d'un bâtiment où se trouvait l'Institut Sciences des Matériaux (I.S.M.).

Je fus bien accueillie par la petite équipe pédagogique permanente (une dizaine d'enseignants constituée de physiciens majoritairement et une secrétaire fort sympathique), tandis que moi, chimiste de formation, ma tâche était d'intéresser ces jeunes gens à la chimie des polymères .

Nous disposions de 3 salles de classe banalisée ISM1, ISM2, ISM3 pour les enseignements spécifiques aux matériaux, sous forme de cours et TD. Les Travaux Pratiques se faisaient à l'extérieur du bâtiment, le plus souvent sur le campus, et aussi à l'E.N.S.A.M.

Je me souviens des salles de classe aux murs défraîchis, mal insonorisés (il était fréquent de pouvoir suivre dans la salle voisine, le cours dispensé par l'enseignant au timbre vocal élevé), des grands tableaux noirs, de la haute estrade devant le tableau, du rétro projecteur qu'il fallait se procurer en cas de besoin, de la cadence des cours de 1H30 qui compliquait l'emploi du temps mais combien plus profitable pour les élèves...

Chaque institut avait son mode de fonctionnement, les étudiants des différents instituts se connaissaient peu, il n'y avait pas de cours en commun ou très peu.

Au cours de ma carrière qui s'est terminée en novembre 2007, j'ai assisté à la métamorphose complète de l'école, je conclurai que celle ci est réussie .

Je souhaite que la fête du 40<sup>ème</sup> anniversaire de notre belle école dans laquelle je m'y suis toujours sentie bien, soit une réussite !

### **Annie-Françoise Mouyart (E.U.D.I.L. 1970-1988)**

Tout a commencé à un inter-cours de DEA en septembre 1969, Christian Carrez cherchait des assistants pour la future section Informatique des Sciences Appliquées. Il y avait un poste au 1er octobre 1969, il a demandé, à Eric Lilin et moi, de nous arranger ensemble. Dilemme... finalement, il a pu dénicher un poste de délégué au 1er janvier 1970 que j'ai pris, tandis qu'Eric commençait le 1<sup>er</sup> octobre. A cette époque, on pouvait être assistant avec une maîtrise et le rester toute sa carrière.

Comme la section Informatique n'a été créée qu'en octobre 1970, on n'avait pas grand'chose à faire. On servait surtout à aider les étudiants d'Automatique pendant leurs séances de libre-service en time-sharing. Pour ma première séance, un petit futé m'a dit "*Mademoiselle, pour rentrer ici, il faut son bac !*". Je ne les connaissais pas, et je ne me souviens plus qui avait dit ça. On était quatre en Informatique : un maître-assistant, Jean Morel et trois assistants : André Liju, Eric Lilin et moi, et pas d'étudiants... On a préparé tranquillement nos futurs cours, en préparant notre DEA. A la rentrée 1970, on a ouvert la 2<sup>ème</sup> année Informatique avec 6 étudiants. En septembre 1971 (je crois), Louage a voulu assurer la cohésion du département en organisant un séjour à Arras, avec un professionnel de la gestion de groupe. On a passé deux heures pénibles à attendre que l'animateur daigne prendre la parole, puis Louage a trouvé que ça suffisait et a improvisé une réunion de département. L'animateur était du genre psy freudien: ne rien dire, laisser le patient parler. Il n'est pas tombé sur des "patients" patients.

### **Jacques Paquet (E.U.D.I.L. 1969-1977)**

L'I.G.T. se souviendra qu'avec moi, des « ouvriers de la première heure » ont travaillé. M. le Professeur Pierre Debrabant, futur Directeur de l'I.G.T. dès 1978, M. le Professeur Jean-Pierre HENRY, lui aussi Directeur de l'I.G.T., ainsi que mes collègues enseignants que je n'ai pas encore cités

M. Didon Jean, Mme Janine Foulon, M. Hoyez Bernard, M. Meunier Jacques, M. Résendre Claude, M. Ultré Jean-Pierre ... Et bien d'autres ... Qu'ils me pardonnent de ne pas les citer : 40 ans sont passés !

J'y ajoute tous ceux qui ont animé pour l'ensemble des formations les cours communs d'anglais, d'informatique, d'Organisation Scientifique du travail...

Avec Jean-Pierre Beaufiles et Michel Migeon, tous les créateurs de l'E.U.D.I.L., avons fait naître un grand espoir chez nos élèves, celui de recevoir les enseignements de haut niveau de l'Université et d'intégrer le monde industriel comme ingénieurs de droit commun.

Que chacun se souvienne des débuts de l'Institut de Géotechnique – Génie Civil !

Pour son rayonnement international économique et scientifique, la France aura de plus en plus besoin d'ingénieurs de haut niveau. Les écoles polytechniques internes aux universités accompagnent cette évolution en se regroupant pour former le Réseau Polytech.

### **Paul Rouzé (président de la commission enseignement-formation du C.I.S.E.)**

Au milieu des années 60, la nécessité impérieuse de rapprocher le monde économique du monde universitaire s'est imposé dans les esprits.

C'est ainsi qu'en 1965, un premier « colloque national de liaison Université-Industrie » s'est déroulé au Château de Ménars, près d'Orléans.

La région Nord Pas de Calais y était représentée par Guy Debeyre, Recteur d'Académie et par Maurice Hannart, Président du C.I.S.E. (Comité Inter-professionnel Socio-Economique), antenne régionale du C.N.P.F. (Conseil Régional du Patronat Français).

Ce dernier m'avait demandé de l'accompagner en tant que Président de la commission « Enseignement-Formation » de ce comité.

C'est dans cet esprit que le recteur Guy Debeyre créait l'E.R.E.P. (Echelon Régional de l'Education Professionnelle) en 1968 en me demandant d'y animer le groupe de travail « enseignement supérieur ».

Le mouvement s'est accéléré en 1969 avec la multiplication des rencontres appelées à définir les filières pour lesquelles des formations spécifiques s'imposaient, en liaison étroite avec les besoins de l'industrie régionale.

### **Jean-Louis Vaterkowski (E.U.D.I.L. 1969-1983)**

En juillet 1969, j'ai été nommé assistant stagiaire à la faculté des sciences de Lille, et affecté au département "Mesures" de l'I.M.A. (Informatique, Mesures, Automatique) pour y enseigner principalement les hyperfréquences. Je pense avoir été l'un des premiers enseignants nommés lors de la création de cette filière de formation. Je venais d'avoir le DEA et avais pratiquement le même âge que les étudiants. Tout était à créer, les cours, les travaux dirigés, les travaux pratiques. Ce fut une période exaltante où j'apprenais ce que je devais enseigner pratiquement au même rythme que les étudiants. J'étais à l'époque doctorant du Centre Hyperfréquences et Semi-conducteurs dirigé par le professeur Eugène Constant. Après avoir passé le doctorat d'Etat en 1979, j'ai quitté l'E.U.D.I.L. en 1983 pour un poste de professeur à l'ENSMM de Besançon.

# Conclusion & Bibliographie

## Conclusion

J'espère tout simplement que vous avez eu autant de plaisir à lire ce document que j'ai eu à l'écrire !

Ce fut pour moi un formidable retour en arrière, un fabuleux voyage dans le passé et un intéressant décryptage des documents recueillis sans oublier d'extraordinaires rencontres et discussions avec les artisans de cette épopée.

Je remercie tous ceux qui m'ont apporté leur aide précieuse grâce à laquelle, j'espère que les erreurs et lacunes sont les plus rares possibles. Je demande toute l'indulgence à ceux qui trouveront certainement quelques oublis et je me tiens, bien évidemment, à leur disposition pour apporter toutes les corrections nécessaires.

**Jean-Michel Duthilleul** (E.U.D.I.L. 1973-2008)

## Bibliographie

Document élaboré à partir :

- les archives de l'E.U.D.I.L,
- les archives départementales du Nord,
- les souvenirs précieux de Jean-Pierre Beaufils, Jean-Louis Bon, Jacques Bonte, Charles Debailleux, Nicole Debailleux, Pierre Debrabant, Bernard Derache, Liévin Devos, Christian Dorémus, Martine Glorian, Gérard Journal, Jacques Lecourt, Philippe Loosfelt, Francis Louage, Renée Noël, Jacques Paquet, Lucien Povy, François Rietsch, Paul Rouzé, Nadine Struyve, Jean-Pierre Tancrez, Bernard Toursel, Denise Wertheimer.
- Histoire de l'institut radiotechnique de la faculté des Sciences de Lille 1931-1969 par Yves Leroy.
- Les bulletins Nouveau Trait d'Union (N.T.U.) de l'A.I.E.U.D.I.L. (Association des Ingénieurs E.U.D.I.L.)
- Site WEB :  
[http://asa3.univ-lille1.fr/spip/ASA\\_histoire/lacitesc\\_lebrun.htm](http://asa3.univ-lille1.fr/spip/ASA_histoire/lacitesc_lebrun.htm)

# ANNEXE 1

## Les directeurs successifs de l'Ecole sont :

**Jean-Pierre Beaufile** (1969-1973), à gauche sur la photo ci-dessous  
**Francis Louage** (1974-1980), à droite sur la photo ci-dessous



(photos de la remise des diplômes de 1994)

**Gérard Journal** (1981-1992), à droite sur la photo ci-dessus  
**Pierre Legrand** (1993-2002), à gauche sur la photo ci-dessus



**Jean-Louis Bon** (2003-2007), à gauche sur la photo ci-contre.

**Jean-Christophe Camart** (2008- ), à droite sur la photo ci-contre.

(photo : soirée de fin d'année à Polytech-Lille de juillet 2010)

Avec comme responsable administratif : Edmond Schiebling, Nicole Debailleux, Claude Soiron, Jean-René Gaudout, Annick Demade-Pellorce.

# ANNEXE 2

## Les départements et les directeurs successifs :

### Le département I.M.A. (Informatique-Mesures-Automatique)



Francis Louage (1969-1973)  
Georges Salmer (1974-1977)  
Ladislav Raczky (1978-1982)  
Lucien Povy (1983-1987)  
Bernard Toursel (1988-1992)  
Pierre Desplanques (1993-1999)  
Jean-Paul Six (2000-2005)  
Aziz Nakrachi (2006-2008)  
Robert Litwak (2009- )

Avec, pour secrétaire de département : Nadine Struyve, Catherine Marchand, Rachel Dambrine, Audrey Hennebelle, Dominique Douay, Catherine Higuinen.

### Le département G.T.-G.C. (GéoTechnique-Génie Civil)

Jacques Paquet (1969-1977)  
Pierre Debrabant (1978-1984)  
Jean-Pierre Henri (1985-1991)  
Eric Morel (1992-1997)  
Isam Sharhour (1998-1999)  
Jacky Mania (2000-2005)  
Laurent Lancelot (2006-2008)  
Nicolas Burlion (2009- )



Avec, pour secrétaire de département : Marie Claude Lenain, Nadine Dupont, Odette Cornil, Martine Hannuche, Chantal Dudot, Brigitte Menu, Marie-Christine Ponnard, Khadija Chagar.

### Le département I.T.E.C. (Instrumentation-TEchnico-Commerciale)



Gilbert Desprez (1969-1970)  
Gérard Journal (1970-1980)  
Bernard Vandorpe (1981-1986)  
Pierre Legrand (1987-1992)  
Monique Constant (1993-1998)  
Alain Pollet (1999-2005)  
Sylvie Baranowski (2006- )

Avec, pour secrétaire de département : Chantal Descamps, Florence Gors, Mauricette Bossuyt, Muriel Devendeville, Nadine Struyve, Lisa Ballenghien

### Le département S.M. (Science des Matériaux)

Eugène Constant (1970-1971)  
Daniel Froelich (1971-1972)  
Jean-Claude Doukhan (1972-1975)  
Daniel Froelich (1976-1977)  
François Rietsch (1978-1991)  
Joëlle Morcellet (1992-2001)  
Guy Remont (2002-2008)  
Alexandre Legris (2009-2009)  
Vincent Magnin (2010- )



Avec, pour secrétaire de département : Renée Noël, Pascale Pienne, Josiane Olivier, Martine Glorian, Michelle Beurrier, Martine Hereng, Muriel Hoogstoel, Marie-Christine Ponnard.

### Le département C.M. (Construction Mécanique)



Pierre Poirot (1969-1972)  
Roger Ouziaux (1973-1975)  
Charles Debailleux (1976-1977)  
Jean-Marie Flamme (1978-1981)  
Pierre Micheau (1982-1992)  
Christian Théron (1992-1994)  
Dieter Wieschert (1994-1995)  
Bernard Langerit (1996-2000)

Moussa Nait (2001-2003)  
Gilmar Monpean (2004-2006)  
Philippe Dufrenoy (2007- )

Avec, pour secrétaire de département : Mme Vandomelle, Martine Glorian, Josiane Olivier, Dany Laffey, Véronique Mekil.

### Le département F.C. (Formation Continue)

Francis Louage (1980-1984)  
Pierre Debrabant (1985-1998)  
Eric Morel (1999-2008)  
Bruno Delbreil (2009-)

Avec, pour secrétaire de département : Françoise Duburcq.

### Le département G.I.S. (Génie Informatique et Statistiques)



Bernard Toursel (1999-2000)  
Jean-Louis Bon (2001-2003)  
Bernard Carré (2004-2006)  
Clarisse Dhaenens (2007-2009)  
Olivier Caron (2010- )

Avec, pour secrétaire de département : Christelle Millet, Marie-France Dekeyster, Virginie Noël.

**Le département I.A.A.L. (Institut Agricole et Alimentaire de Lille) (\*)**

Stéphane Bouquelet (1998-2001)  
Bruno Delbreil (2002-2007)  
Marianne Catté (2008-)

Avec, pour secrétaire de département : Martine Bonnier, Virginie Noël, Virgine Wulfranck, Audrey Hennebelle, Virginie Barbosa.

**Le département I.E.S.P. (Ingénieurs d'Exploitation et Systèmes de Production) (\*)**

Gérard Mesmacque (2002-2004)  
Eric Morel (2005-2008)  
Walter Nuninger (2009-)

Avec, pour secrétaire de département . Philippe Béziat, Marie-Christine Ponnard

(\*) à partir de leur intégration dans Polytech-Lille

# ANNEXE 3

## Personnels attachés en 1969 (\*) aux Sciences Appliquées :

### Maître de Conférences (\*\*) :

Michel Migeon (1<sup>er</sup> cycle-instrumentation chimique), Francis Louage (IMA-Mesures Industrielles), Lucien Povy (IMA-automatique non linéaire), Jacques Paquet (géotechnique), Gilbert Deprez (ITEC-physique appliquée).

### Maître Assistant :

Pierre Legrand (1<sup>er</sup> cycle-métrologie), Jean Morel (IMA-informatique), Eric Lilin (IMA-informatique), Marc Lefebvre (IMA-mesures industrielles), Bernard Boittiaux (IMA-mesures d'hyperfréquence), Pierre Desplanques (IMA-automatique non linéaire), Pierre De Villepoix (IMA-mesures industrielles), Jacques Bonte (science des matériaux métallurgie), Jean-Louis Bocquet (ITEC-physique appliquée), Maurice Marsil (ITEC-physique appliquée), Roger Dejaeger (ITEC-métrologie chimie), Jacques Charvet (géotechnique-géologie appliquée), Jean Didon (géotechnique), Bernard Maitte (géotechnique).

### Assistant :

Jacques Selosse (1<sup>er</sup> cycle-physique appliquée), Denise Wertheimer (1<sup>er</sup> cycle-mathématiques appliquées), Maurice Falempin (1<sup>er</sup> cycle construction), Gérard Brule (1<sup>er</sup> cycle construction), Annie Tassin (IMA-informatique), Marcel Staroswiecki (IMA-automatique), J. Louis Vaterkowski (IMA-mesures d'hyperfréquence), Madjid Ouledcheikh (IMA-informatique), Yves Brun (science des matériaux), Axel Couture (ITEC-métrologie), Bernard Hoyez (géotechnique).

### Professeur Certifié :

Marie René Debeyre.

### Professeur Technique adjoint :

Charly Leclair (IMA), Luc Versavel (services généraux)

### Technicien :

Francis Dupont (IMA), Marie-Paule Hildebrand (Science des matériaux), Jean Rigobert (ITEC), Jean-Marie Liagre (géotechnique), Bernard Derache (services généraux).

### Agent de service :

Alain Laforce, Julien Connart.

### Personnel administratif (\*) :

Chantal Descamps, Marie-Claude Dubois, Martine Lecourt, Renée Noël, Mme Vandomelle, Anne-Marie Vanlerberghe.

(\*) La liste des personnels administratifs établie grâce aux témoins de l'époque.

(\*\*) titulaire du poste ou stagiaire, ou délégué

# ANNEXE 4

## Personnels attachés, au 1<sup>er</sup> octobre 1973 aux Sciences Appliquées :

### Maître de Conférences (\*\*) :

Michel Migeon (instrumentation chimique), Francis Louage (mesures industrielles), Jacques Paquet (géotechnique), Bernard Vandorpe (chimie physique), Pierre Debrabant (instrumentation géophysique), Daniel Froelich (science des matériaux), Lucien Povy (automatique non linéaire), Gérard Journal (physique appliquée), Jean-Claude Doukhan (physique du solide et cristallographie).

### Maître Assistant :

Marc Lefebvre (mesures industrielles), Maurice Marsil (physique appliquée), Roger Dejaeger (métrologie chimie), Jean Didon (géotechnique), Bernard Boittiaux (mesures d'hyperfréquence), Pierre Desplanques (automatique non linéaire), Jean-Louis Bocquet (physique appliquée), Pierre Legrand (métrologie chimique), Renaud Fauquembergue (physique), Joseph Lemahieu (chimie biologique), Monique Constant (technologie de construction), Paul Wallez (informatique), Jacques Denel (informatique), Michel Guelton (chimie), Marcel Staroswiecki (automatique), Jean-Claude Sacré (automatique), Jean Louis Vaterkowski (électronique), Alain Pollet (chimie organique), Guy Vanderschaeve (science des matériaux), Liévin Devos (physique), Nicole Doukhan (physique du solide et cristallographie), Michel Cauterma (électronique), François Rietsch (chimie physique).

### Assistant :

Jean-Louis Prinet (sciences économique), Jean-Pierre Raman (sciences économiques), Claude Boniface (technologie de construction), Joëlle Morcellet (science des matériaux), Serge Toutain (électronique), Jean-Marie David (technologie de construction), Bernard Hoyez (géologie appliquée), Paul Rolland (matériaux électroniques), Jeanine Foulon (génie civil), Robert Laurent (automatique), Annie Mouyart (informatique), Madjid Ouledcheikh (informatique), Christian Druon (électronique), Jean-Pierre Henry (géologie appliquée), Denise Wertheimer (mathématiques appliquées), André Liju (automatique), Jean-Luc Tyran, Eric Lilin (informatique), André Taillé (technologie de construction), Henri Maillot (géotechnique), Charles Debailleux (construction mécanique), Lucien Trépied (construction mécanique), Pierre Poirot (construction mécanique), Didier Decoster (électronique).

### Professeur Certifié :

Jean-Claude Cornaille, Jean-Claude Legrand (construction mécanique), Jean-Pierre Macrez, Christian Théron, Jean-Pierre Ultré, Michel Laplace (langues), Bernard Humez (langues), Georges Berteloot (langues).

### Professeur Technique adjoint :

Francis Dupont (services généraux), Jean-Michel Duthilleul (IMA).

### Technicien :

Gérard Masclet, Alain Bernard, Marie-Paule Hildebrand, Jean Rigobert, Bernard Derache, Jean-Pierre Noël,

### Agent de service :

Alain Laforce, Marie-Claude Dubois, Julien Connart.

**Personnel administratif (\*) :**

Nicole Dalzon – épouse Debailleux (secrétariat général), Dominique Courtecuisse (secrétariat général), Renée Noël (secrétariat général), Martine Lecourt (1<sup>er</sup> cycle), Martine Lenglen – épouse Glorian (construction mécanique), Marie Claude Dubois (géotechnique), Nadine Struyve (IMA), Chantal Descamps (ITEC), Pascale Pienne (science des matériaux), Nicole Chombart (secrétariat général),

(\*) liste des personnels administratifs établie en 1971/1972.

(\*\*) titulaire du poste ou stagiaire, ou délégué



Quelques membres des personnels administratifs (de gauche à droite) : Renée Noël, Pascale Pienne, Claudie Mathon, Nicole Debailleux, ??, Martine Glorian, Carole Pinte, Florence Gors. (photo de 1976)

# ANNEXE 5

Personnels attachés, au 1<sup>er</sup> octobre 1977, à l'E.U.D.I.L. :

## Maître de Conférences :

Michel Migeon (chimie générale), Francis Louage (mesures industrielles), Bernard Vanderpe (chimie physique), Pierre Debrabant (instrumentation géophysique), François Rietsch (chimie physique), François Sterboul (informatique), Lucien Povy (automatique non linéaire), Jean-Marie Flamme (technologie de construction), Gérard Journal (physique appliquée), Jean-Claude Doukhan (physique du solide et cristallographie).

## Maître Assistant :

Marc Lefebvre (mesures industrielles), Maurice Marsil (physique appliquée), Roger Dejaeger (chimie organique, minérale et analytique), Jean Didon (géotechnique), Bernard Boittiaux (mesures d'hyperfréquence), Pierre Desplanques (automatique non linéaire), Jean-Louis Bocquet (physique appliquée), Pierre Legrand (métrologie chimique), Renaud Fauquemberg (E.E.A.), Joseph Lemahieu (chimie générale), Jacques Bonte (chimie des matériaux, métallurgie), Monique Constant (physique atomique et du solide), Pierre Ducrocq (informatique), Michel Guelton (chimie), Marcel Staroswiecki (automatique), Jean-Claude Sacré (automatique), Jean Louis Vaterkowski (électronique), Alain Pollet (chimie organique), Guy Vanderschaeve (chimie atomique et du solide), Liévin Devos (physique), Nicole Doukhan (physique du solide et cristallographie), Michel Cauterman (électronique), Didier Decoster (électronique). Jean-Pierre Henri (chimie-physique).

## Assistant :

Pierre Dubois (gestion), Jean-Louis Prinnet (gestion), Claude Boniface (technologie de construction), Francis Meilliez (géotechnique), Joëlle Morcellet (science des matériaux), Alain Cousquer (génie mécanique), Daniel Buisine (technologie de construction), Alain Leblanc (génie civil), Bernard Hoyez (géologie appliquée), Paul Rolland (matériaux électronique), Jeanine Foulon (génie civil), Robert Laurent (physique appliquée), Annie Mouyart (informatique), Madjid Ouledcheikh (informatique), Christian Druon (électronique), Denise Wertheimer (mathématiques appliquées), Bernard Dumoulin (automatique), Eric Lilin (informatique), André Taillé (technologie de construction), Henri Maillot (géotechnique), Charles Debailleux (construction mécanique), Louis Trépiéd (construction mécanique), Jean-Claude Marti (technologie de construction).

## Professeur Agrégé :

Christian Théron (construction mécanique).

## Professeur Certifié :

Janine Necrouf (lettres modernes), Jean-Claude Legrand (construction mécanique), Jean-Pierre Macrez (construction mécanique), Alain Veauvy (construction mécanique), Jean-Pierre Ultré (construction mécanique), Jean Couturier (anglais), Michel Laplace (langues), Bernard Humez (langues), Georges Berteloot (langues).

## Professeur Technique adjoint ENSAM :

Anne-Marie Lebrun (sciences appliquées), Jean-Michel Duthilleul (sciences appliquées), Jean-Pierre Tancrez (sciences appliquées), Jean-Michel Plun (sciences appliquées),

## Technicien : Agent de service : Personnel administratif :

# ANNEXE 6

Personnels attachés, au 1<sup>er</sup> octobre 1984 (\*) à l'E.U.D.I.L. :

**Professeur :**

Hervé Chamley  
Pierre Debrabant  
Jean-Claude Doukhan  
Jean-Pierre Henry  
Jean-Marie Flamme  
Gérard Journal  
Francis Louage  
Pierre Micheau  
Lucien Povy  
Ladislas Raczy  
Jean-Claude Robinet  
François Rietsch  
Marcel Staroswiecki  
François Sterboul  
Bernard Vandorpe

**Maître Assistant :**

Przemyslaw Bakowski  
Jean-Louis Bocquet  
Bernard Boittiaux  
Jacques Bonte  
Monique Constant  
Roger De Jaeger  
Didier Decoster  
Pierre Desplanques  
Liévin Devos  
Jean Didon  
Nicole Doukhan  
Christian Druon  
Mohamed El Kadiri  
Michel Guelton  
Marc Lefebvre  
Pierre Legrand  
Joseph Lemahieu

Pierre Louart  
Maurice Marsil  
Alain Pollet  
Paul Rolland  
Jean-Claude Sacré  
Guy Vanderschaeve  
Denise Wertheimer

**Assistant :**

Janine Bonis  
Daniel Buisine  
Jean-Paul Cavrot  
Alain Cousquer  
Charles Debailleux  
Bernard Dumoulin  
Nabil El Hagggar  
Janine Foulon  
Gilles Goncalves  
Robert Laurent  
Alain Leblanc  
Jean-Claude Legrand  
Eric Lilin  
Henri Maillot  
Jean-Claude Marti  
Francis Meilliez  
Joëlle Morcellet  
Annie Mouyart  
Jean-Luc Munoz  
Madjid Ouledcheikh  
Frédéric Skocylas  
André Taillé  
Christian Théron  
Ghislaine Verwaerde

**Professeur Certifié :**

Jean Couturier

Bernard Humez  
Michel Laplace  
Jean-Pierre Macrez  
Jean-Pierre Ultré  
Alain Veauvy

**Professeur Technique  
adjoint ENSAM :**

Anne-Marie Desodt  
Jacques Dufresnes  
Jean-Michel Duthilleul  
Jean-Pierre Tancrez

**Personnel administratif :**

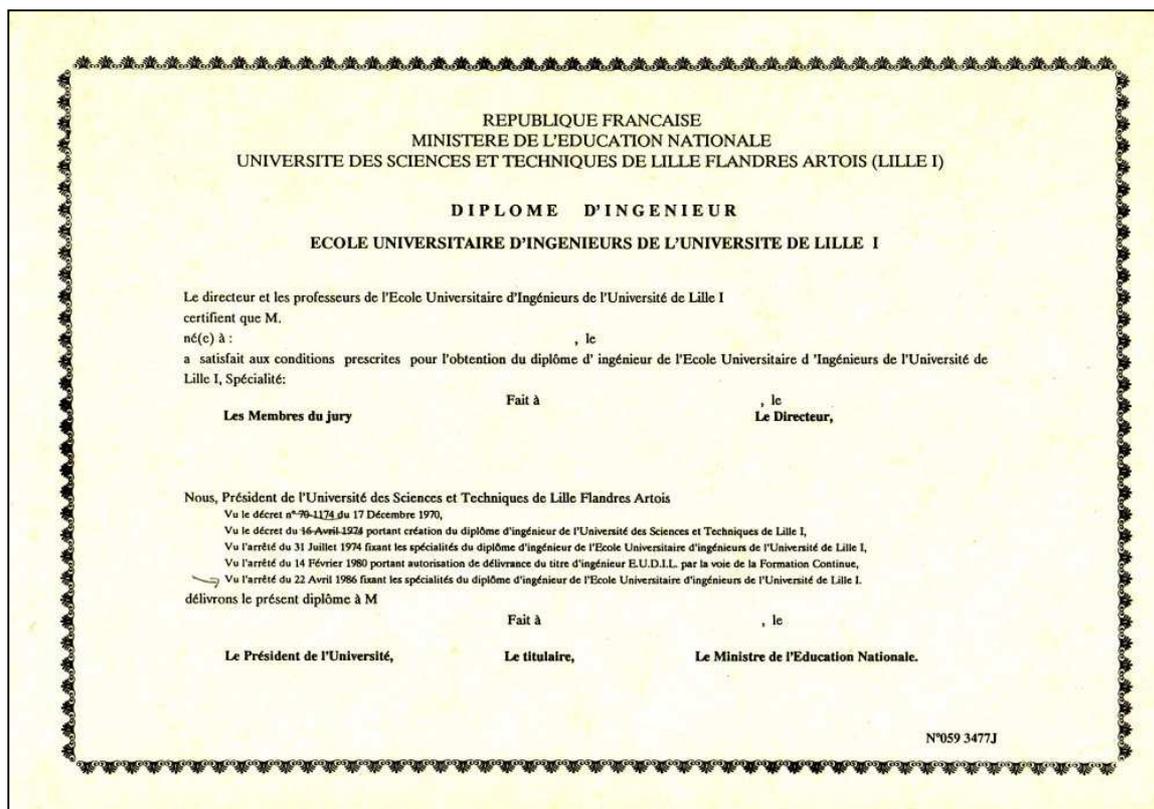
Muriel Caby  
Odette Cornille  
Nicole Debailleux  
Françoise Duburcq  
Martine Glorian  
Françoise Laloux  
Anne Noel  
Renée Noel  
Carole Pinte  
Catherine Reynaud  
Nadine Struyve

**Personnel technique :**

Alain Bernard  
Bernard Derache  
Dominique François  
Gilles Goliot  
Alain Laforce  
Jean-Pierre Noel  
Jean Rigobert  
Jean Secq

(\*) liste établie d'après la liste d'émargement aux élections à l'E.U.D.I.L.

# ANNEXE 7



**Diplôme d'ingénieur E.U.D.I.L. délivré dans les années 80.**



**Diplôme d'ingénieur Polytech-Lille actuel.**